

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Mission Statement	6
Les actions et produits phares en 2008	8
Organigramme opérationnel	12
Organes de décision	14
L'équipe en 2008	18
Rapport des départements	
Économie & Starters	22
Urbanisme & Environnement	28
Technologie & Projets innovants	34
Le pôle Agroalimentaire	36
Le pôle Technologies de l'Environnement	38
Le pôle Industrie urbaine	40
Le pôle NTIC	42
Le pôle Santé	44
La cellule « SIS »	46
Relations Internationales	50
Le partenariat stratégique transnational	50
L'attraction des investissements étrangers	58
Cellule Communication	64
Comités Consultatifs	68
Chantiers Corporate 2008	70
Perspectives Corporate 2009	72
Annexes	74

AVANT-PROPOS

6^e année d'activité intense pour la jeune Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. L'heure aussi d'un bilan, en cette fin de législature. Nous osons et voulons proclamer « Mission Accomplie ». En six années, l'ABE s'est imposée comme une institution publique de référence pour ceux qui entreprennent à Bruxelles. La notoriété de l'ABE s'est développée dans la communauté économique bruxelloise. Un nombre croissant de starters et d'entrepreneurs confirmés transitent régulièrement ou ponctuellement par nos services. Nous aiguillons chaque jour ceux-ci vers les partenaires publics et associatifs bruxellois qui compteront dans leurs projets entrepreneuriaux et nos propres services consolident leurs projets.

Mais l'heure est aussi à dessiner la trajectoire stratégique de l'Agence pour la prochaine législature, autour des concepts de focalisation et de différenciation des activités.

Une chose est certaine aujourd'hui : l'ABE ne distribue que des ressources issues de son capital humain. Ce capital est constitué des femmes et des hommes qui chaque jour, par leurs compétences, leurs expériences, leur disponibilité et leur dynamisme guident et enrichissent ceux qui entreprennent.

Nous voulons continuer à développer ces savoir-faire et ces savoir-être qui font notre richesse et qui nous différencient. Notre mission de service public est d'apporter une contribution significative à la concrétisation d'une forme de droit à l'initiative économique, à une forme de développement d'une meilleure équité des chances face à l'aventure entrepreneuriale et de faire en sorte que plus d'entreprises bruxelloises croissent durablement.

Nous voulons remercier celles et ceux qui chaque jour sont présents à l'ABE pour contribuer si bien à notre formidable mission publique.

Bruno Wattenbergh
Directeur Opérationnel



Stefan Ector
Président



MISSION STATEMENT

ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION DES ENTREPRISES

- ▲ Diffusion d'informations aux entreprises et candidats entrepreneurs
- ▲ Information et prospection des investisseurs étrangers
- ▲ Orientation vers la bonne institution et le bon interlocuteur

ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE DES ENTREPRISES

- ▲ Elaboration du business plan et recherche de financement
- ▲ Règlementations en urbanisme et environnement
- ▲ Aides économiques
- ▲ Rétention des entreprises bruxelloises sur le sol régional
- ▲ Accueil et (pré)-incubation des investisseurs étrangers
- ▲ Stimulation de l'esprit d'entreprendre
- ▲ Coordination du Conseil de Coordination Economique
- ▲ Mise à disposition d'informations stratégiques personnalisées

ENCOURAGEMENT DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- ▲ Du développement et de la gestion des clusters et des plateformes sectorielles
- ▲ De la stimulation économique et technologique, et de la promotion de l'innovation et de la recherche
- ▲ Du développement de partenariats internationaux pour le transfert et la valorisation des technologies innovantes

LES ACTIONS ET PRODUITS PHARES EN 2008

LANCEMENT DU PROJET FEDER « STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE EN ZONE ZIP »

Au mois de septembre 2008, le projet intitulé « Stimuler l'esprit d'entreprendre en ZIP », a été lancé sous le nom commercial « Boost your talent ». Ce projet a pour objectif de développer une culture entrepreneuriale chez les jeunes de la Zone d'Intervention Prioritaire.

Le département Économie s'est agrandi afin de remplir cette nouvelle mission. Un réseau de partenaires a été mis en place et la communication a été lancée.

UNE NOUVELLE VERSION DU PORTAIL DES AIDES ECOSUBSIBRU

La nouvelle version du site Internet EcoSubsiBru a été lancée en mars 2008. Il s'agit d'une version entièrement relookée, incluant des nouvelles fonctionnalités telles que l'insertion de témoignages d'entreprises, un moteur de recherche plus poussé ainsi que l'envoi automatique d'alertes e-mail à chaque fois que les aides sont adaptées. Une campagne de communication a soutenu le lancement de cette nouvelle version d'EcoSubsiBru.

BRUCODEX

Brucodex a été officiellement lancé en mai 2008. C'est un site web unique en Belgique, permettant d'accéder à toute la réglementation urbanistique et environnementale applicable en Région bruxelloise, du niveau local au niveau européen. Un moteur de recherche simple, convivial et très complet permet d'avoir accès au texte consolidé de la réglementation ou de l'arrêt recherché. Un système d'abonnement permet au visiteur d'être informé gratuitement, au jour le jour, des nouveautés parues au Moniteur belge et dans le Journal officiel de l'Union européenne.

RÉPERTOIRE ABE DES POINTS NÉVRALGIQUES

Le répertoire ABE des points névralgiques reprend de façon synthétisée les principaux problèmes pratiques et concrets que les entreprises installées ou souhaitant s'installer en Région de Bruxelles-Capitale rencontrent dans l'application des différentes règles administratives, telles qu'elles existent actuellement. Il s'agit de problèmes récurrents, constatés au fil du temps par les différents conseillers de l'ABE dans le cadre de leurs accompagnements des entreprises bruxelloises. Ces points névralgiques ont été classés en fonction de leur niveau de difficulté à être résolus, et du degré de « douleur » qu'ils représentent pour les entreprises. Le répertoire ABE se veut être un outil de travail, le point de départ d'une réflexion à partager avec l'ensemble des acteurs publics concernés.

CONSTITUTION D'UN GIE EN AGROALIMENTAIRE

L'année 2008 a vu la création d'un groupement d'intérêt économique, constitué au départ d'une demi-douzaine d'entreprises orientées alimentation-nutrition. Ce groupement, animé par l'ABE, a au départ essentiellement des objectifs opérationnels et commerciaux : échange de bonnes pratiques, négociation groupée avec les fournisseurs, approche conjointe de clients potentiels, ... Ce groupement est appelé à s'élargir dans les prochains mois et à développer plus encore ses domaines de collaboration.

DÉMARRAGE DU PROJET FEDER DE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES EN ENVIRONNEMENT

Ce projet, piloté par Bruxelles Environnement en collaboration avec l'ABE et Groupe One, vise à développer des activités économiques et à créer de l'emploi dans des filières environnementales porteuses pour la Région de Bruxelles-Capitale. Ce projet comporte une première phase, d'une durée d'un an, visant à étudier le potentiel d'une demi-douzaine de filières. Mais l'essentiel du projet consistera à détecter des opportunités et à accompagner des porteurs de projet dans l'élaboration, la mise en route et le développement de leur projet d'entreprise.

ÉDITION D'UN CATALOGUE DES ÉDITEURS BRUXELLOIS DE LOGICIELS

L'effort d'identification par l'ABE des entreprises bruxelloises développant et commercialisant des produits logiciels innovants, s'est soldé par l'édition d'un catalogue présentant les activités, les compétences et les produits de 57 entreprises bruxelloises. Ce répertoire comprend également un aperçu des compétences de centres de recherche bruxellois ainsi que des services d'organismes actifs dans le secteur NTIC à Bruxelles. Réalisé en anglais en collaboration avec Agoria et Bruxelles Export, ce catalogue a pour but de promouvoir le savoir-faire bruxellois en Belgique et à l'étranger.

MONTAGE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMUN EN TÉLÉMÉTRIE MÉDICALE

Dans le cadre des activités du cluster «Diagnostic et télémédecine», l'ABE a initié un consortium de 4 entreprises visant à développer un produit commun pour le monitoring à distance de signaux biologiques multiples. Une étude spécifique du marché visé, l'élaboration de spécifications fonctionnelles et la définition d'un cahier des charges techniques ont été réalisées en s'appuyant notamment sur l'expertise de consultants spécialisés. L'objectif est d'être prêt avec un prototype pour le salon international Medica 2009.

PARTENARIAT INTERNATIONAL

En janvier 2008, l'Abe a signé un accord de consortium avec BECI, afin d'offrir aux entreprises et chercheurs bruxellois tout un éventail de services allant de l'information stratégique européenne à la médiation en termes de partenariat pour une collaboration internationale. Cette collaboration peut avoir un caractère technique, commercial ou technologique. Cette coopération s'inscrit dans le cadre du réseau Entreprise Europe Network pour lequel l'association ABE-BECI, opère dans la région sous le nom d'Entreprise Europe Bruxelles.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

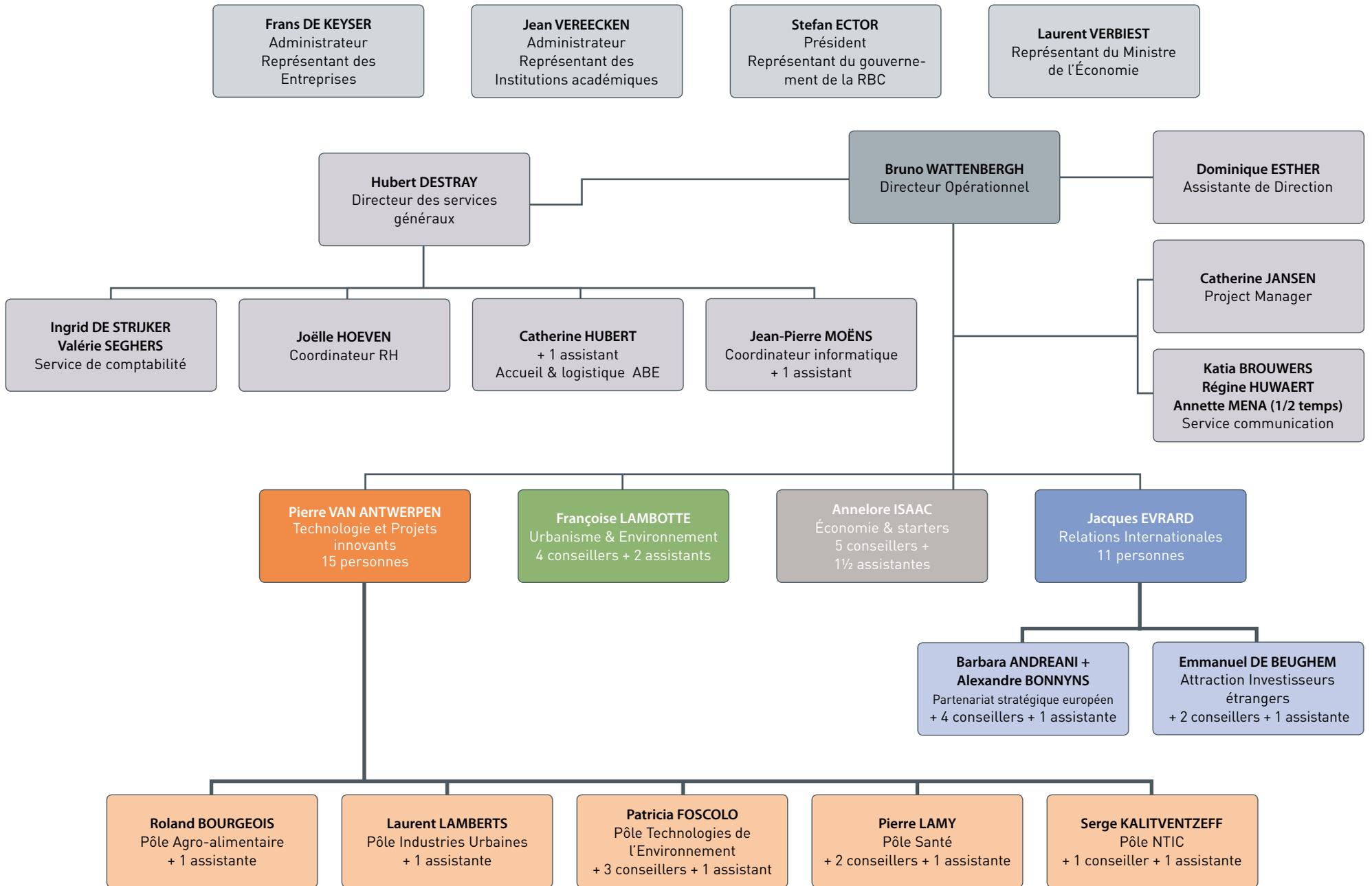
A la demande du Ministre de l'économie, Invest in Brussels a pris part au lancement d'un appel d'offre destiné à mettre en place une campagne de presse visant à la promotion des atouts de Bruxelles dans la presse économique de 3 pays : l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. La mise en œuvre de cette action a débuté en septembre 2008 et se poursuivra jusqu'à l'été 2009.

CAMPAGNES DE PROSPECTION AUX ETATS-UNIS

Les Etats Unis restent une source d'investissements étrangers importante pour notre région, il a donc été décidé d'entamer un programme de prospection actif dans certaines régions des USA en coopération avec des agences de développement régional et également en coopération avec les autres organismes bruxellois tournés vers son développement international. Une première expérience a été réalisée à Atlanta en coopération avec Metro Atlanta (Géorgie) par ailleurs premier territoire d'accueil américain pour les investissements belges).



ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL



ORGANES DE DÉCISION



LE PRÉSIDENT

Le Président est nommé par l'Assemblée Générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présidence de l'ABE est exercée depuis décembre 2004 par Monsieur Stefan Ector.

LE BUREAU

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, le Conseil d'Administration délègue la gestion journalière de l'association à un Bureau composé de membres non-rémunérés : le Président, deux administrateurs et le directeur opérationnel.

Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Économie, et qui travaille sous le régime d'un contrat d'emploi, ne prend part à aucun vote. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au Bureau.

Les décisions du Bureau sont prises à la majorité simple des membres. En l'absence d'unanimité, le membre mis en minorité peut faire référer la décision au Conseil d'Administration qui prend la décision finale à ce sujet.

Composition du Bureau de l'ABE

- ▲ **Monsieur Stefan Ector**, Président de l'ABE
- ▲ **Monsieur Jean Vereecken**, Administrateur
- ▲ **Monsieur Frans De Keyser**, Administrateur
- ▲ **Monsieur Rodolphe Ruggeri**, représentant du Ministre de l'Économie de la Région de Bruxelles-Capitale, jusqu'au 31 juillet 2008
- ▲ **Monsieur Laurent Verbiest**, représentant du Ministre de l'Économie de la Région de Bruxelles-Capitale, à partir du 1^{er} août 2008
- ▲ **Monsieur Bruno Wattenbergh**, Directeur opérationnel de l'ABE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ABE est administrée par un Conseil d'Administration composé de vingt-quatre administrateurs et un Président, nommés et révocables par l'assemblée générale.

Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale selon la clé de répartition suivante :

- ▲ huit administrateurs sont présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont deux par les organisations de classes moyennes;
- ▲ cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Composition du Conseil d'Administration de l'ABE

Présenté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- ▲ **Monsieur Stefan Ector**, Président

Représentant le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- ▲ **Monsieur Pierre Dejemeppe** Cabinet du Ministre-Président Ch. Picqué
- ▲ **Monsieur Xavier Van Outryve**, Cabinet du Ministre B. Cerexhe
- ▲ **Monsieur Joël Solé**, Cabinet du Ministre E. Huytebroeck
- ▲ **Madame Nele De Smet**, Cabinet du Ministre G. Vanhengel
- ▲ **Monsieur Steven Pattyn**, Cabinet du Ministre P. Smet
- ▲ **Monsieur Pierre Provost**, Cabinet de la Secrétaire d'Etat F. Dupuis, jusqu'au 10 décembre 2008
- ▲ **Monsieur Jean-Pierre Landrain**, Cabinet de la Secrétaire d'Etat F. Dupuis, depuis le 11 décembre 2008
- ▲ **Madame Véronique De Rycke**, Cabinet du Secrétaire d'Etat E. Kir
- ▲ **Monsieur Freek Couttenier**, Cabinet de la Secrétaire d'Etat B. Grouwels.

Représentant les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- ▲ **Monsieur Pierre Thonon (UEB)**
- ▲ **Monsieur Frans De Keyser (BECI)**
- ▲ **Madame Floriane De Kerchove (Agoria)**

Représentant les organisations de classes moyennes :

- ▲ **Monsieur Yvan Huyghebaert (BECI)**, jusqu'au 10 décembre 2008
- ▲ **Madame Joëlle Evenepoel (BECI)**, à partir du 11 décembre 2008
- ▲ **Monsieur Eric Thiry (UNPLIB)**

Représentant les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- ▲ **Monsieur Jacques Debatty (CSC)**
- ▲ **Monsieur M. Van Bambeke (CSC)**
- ▲ **Monsieur Christian Bouchat (FGTB)**
- ▲ **Monsieur Philippe Van Muylder (FGTB)**
- ▲ **Monsieur Xavier Muls (CGSLB)**

Représentant les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale :

- ▲ **Madame Isabelle Lefebvre (ULB)**
- ▲ **Monsieur Jacques Tichon (Indutec)**
- ▲ **Monsieur Ir P. Dysseler (Lucia De Brouckère)**
- ▲ **Monsieur Alain Dangoisse (UCL)**, jusqu'au 13 février
- ▲ **Madame Anouk Distelmans (UCL)**, depuis le 14 février
- ▲ **Monsieur Jean Vereecken (VUB)**
- ▲ **Monsieur Michel Lefebvre (Renaissance).**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association est constituée de 36 membres. Sont membres de droit :

- ▲ les ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ▲ un représentant de chacun des ministres et secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ▲ sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont trois issus des organisations de classes moyennes ;
- ▲ sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ▲ un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles ;
- ▲ un représentant pour l'Université Catholique de Louvain ;
- ▲ un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel ;
- ▲ un représentant de l'a.s.b.l. Indutec ;
- ▲ un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance ;
- ▲ un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le Président du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL DE COORDINATION ÉCONOMIQUE

L'ABE assure le secrétariat du Conseil de Coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002. Le Conseil de Coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir :

- ▲ la Société de Développement Régional de Bruxelles (SDRB),
- ▲ la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB),
- ▲ L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE),
- ▲ L'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ACTIRIS),
- ▲ le Port de Bruxelles,
- ▲ le Fonds Bruxellois de Garantie,
- ▲ l'Administration de l'Économie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AEE),
- ▲ la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Export),
- ▲ la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AATL),
- ▲ L'Administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale (AED),
- ▲ La Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB).

Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise, en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.

L'ÉQUIPE EN 2008



Pour mener ses missions à bien, l'ABE a pu compter en 2008 sur une équipe de 54 collaborateurs (correspondant à 51,6 équivalents temps plein (ETP), issus du secteur privé. Cette équipe s'investit quotidiennement pour répondre aux demandes et aux besoins des entreprises.



ANDREANI Barbara



AZAERTS David



BAPTISTA Ana



BETTENS Nadine



BONNYNS Alexandre



BOURGEOIS Roland



BROUWERS Katia



CASTIAUX Florence



CLINET Pascal



COPPENS Christophe



COPPIETERS Marie Caroline



de BEUGHEM Emmanuel



DE STRIJKER Ingrid



DENAYER Martine



DESTRAY Hubert



DILLENS Nathalie



DUCHAINE Paola



DUFLONT Patricia



ESTHER Dominique



EL BOUZÁÏDI Sami



EVRARD Jacques



FERNANDEZ Manuel



FOSCOLO Patricia



GILON Muriel



GOETHALS Veerle



GYSSELS Raymonde



HAMAD Fadi



HEREMANS Els



HEULST Edith



HOEVEN Joëlle



HUBERT Catherine



HUWAERT Régine



ISAAC Annelore



JANSEN Catherine



KALITVENTZEFF Serge



LAMBERTS Laurent



LAMBOTTE Françoise



LAMY Pierre



LE GUEN Erwan



LENAIN Julie



LOSSON Virginie



MEDOKI Abdel Doudou



MENA MIZILA Annette



MOËNS Jean-Pierre



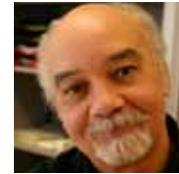
MOTE Nadège



NAYANI Mustafeen



NEUTS Micheline



PIERRE-LOUIS Lionel



PLEITINX Laure



ROOS Alexandra



SAURA Juan



SEGHERS Valérie



SELDERSLAGHS Katrien



STASZAK Simon



THESIN Kris



TIMSIH Youssef



VAN ANTWERPEN Pierre



VAN DER VOODT Fabiola



VENZAL Julie



WATTENBERGH Bruno

RAPPORT DES DÉPARTEMENTS

ÉCONOMIE & STARTERS

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Le département Économie & Starters a pour mission de fournir à toutes les entreprises bruxelloises ou intéressées par Bruxelles des informations, des conseils et, le cas échéant, un accompagnement visant à les aider à résoudre les problèmes économiques auxquels elles sont confrontées. Il peut s'agir de services et de mesures de soutien publics disponibles dans la Région de Bruxelles-Capitale, de financement d'entreprises ou encore de tout ce qui a trait au démarrage d'une entreprise.

Le département souhaite se profiler comme premier point de contact pour les entrepreneurs et comme porte d'accès vers les différentes institutions publiques (ou instances du secteur privé) en mesure de fournir des solutions concrètes aux entreprises et entrepreneurs bruxellois.

Le département Économie & Starters est caractérisé par deux particularités :

- ▲ un public cible très large, ce qui se reflète dans les actions qui concernent surtout des actions de sensibilisation et d'information collective ainsi que dans un nombre élevé d'actions d'information individuelle de première ligne.
- ▲ un rôle important de portail vers les autres institutions, ce qui se reflète dans une attention particulière à la collaboration avec d'autres partenaires, publics et privés, et à la mise en valeur de ces institutions.

L'ÉQUIPE

Le département se compose de 9 personnes.

L'équipe est dirigée par Annelore Isaac, qui bénéficie de la collaboration de deux conseillers économiques, David Azaerts et Alexandra Roos, d'un conseiller juridique, Kris Thesin, et d'un conseiller financier, Florence Castiaux. Les informations front line sont assurées depuis juin 2008 par Laure Pleitinx.

Virginie Losson occupe depuis septembre 2008 la fonction de coordinatrice d'un projet FEDER, intitulé 'Stimuler l'esprit d'entreprendre en zone ZIP'.

Le département peut compter, pour le support administratif, sur la collaboration de Nathalie Dillens. Annette Mena assure depuis décembre 2008 le support administratif dans le cadre du projet FEDER.

LES ACTIVITÉS EN 2008

Sensibilisation et information collective

Actions générales

L'agenda de l'Entrepreneur Bruxellois 2008

« L'Agenda de l'Entrepreneur Bruxellois 2008 » a été conçu, rédigé et distribué par le département. Il s'agit d'un vrai travail d'équipe, où les compétences de chacun sont sollicitées. Cet agenda s'adresse principalement aux indépendants et aux dirigeants de petites entreprises et reprend les échéances officielles les plus importantes (ONSS, TVA, ...) ainsi qu'une description des institutions économiques bruxelloises.

L'agenda a été personnalisé pour certains partenaires : le SDRB, le réseau des centres d'entreprises et des GELs, Bruxelles Export et Atrium.

Au total, 5 200 exemplaires ont été distribués.

E-newsletter Brubizz

La lettre d'information électronique Brubizz a été diffusée 7 fois en 2008 à une base de données de l'ABE. Cette base de données est composée aussi bien d'entrepreneurs que d'intermédiaires.

Chaque newsletter implique la rédaction d'une dizaine d'articles, traitant d'actualité économique, par les conseillers du département. L'envoi s'est fait en collaboration avec le service de communication de l'ABE.

Veille juridique

Un juriste du département Économie & Starters est chargé de la veille économique-juridique. Tous les jours, les nouveaux textes législatifs parus au Moniteur, en rapport avec la vie de l'entreprise, ont été publiés sur le site de l'ABE.

Organisation et interventions lors de séminaires d'informations

En 2008, le département a organisé 12 séminaires pour un total de 657 participants :

- ▲ Au Salon Entreprendre, 4 séances d'informations ont été organisées sur des sujets divers tels que le business plan, le capital à risque ou encore le ruling fiscal ;
- ▲ Un cycle de 4 séminaires sur la transmission d'entreprise a rencontré un franc succès ;
- ▲ Deux séminaires sur des sujets fiscaux ont été organisés ;
- ▲ Un séminaire sur le financement était organisé en collaboration avec BECI ;
- ▲ Pour la première fois, un séminaire a été organisé pour les échevins et collaborateurs des services 'classes moyennes' des différentes communes bruxelloises. Ceci a permis de renforcer les liens avec cet interlocuteur important pour les entreprises et a permis de dégager des nouvelles pistes de collaboration.

Les collaborateurs du département sont également, en tant qu'orateur intervenus dans 11 séminaires organisés par des partenaires publics et privés. Ainsi, 573 participants ont été informés au sujet de la création, des subsides ou du financement d'entreprise.

Participation aux foires

Le département a assuré la présence sur 5 stands lors de différents salons s'adressant aux entrepreneurs ou aux futurs entrepreneurs.

Au salon Entreprendre, le département a assuré une présence sur 3 stands en même temps : le stand de l'ABE, le stand 'espace création' en partenariat avec les guichets d'économie locale de la région ainsi que le stand Brutrade-transmission. Lors de ce salon, des speed-coaching « subsides » ont également été organisés par le département. Ceci a permis aux

entrepreneurs bruxellois d'avoir un rendez-vous d'une dizaine de minutes, permettant de faire un premier screening des subsides disponibles pour leur projet d'entreprise.

D'autres salons auxquels le département était présent s'adressaient principalement aux futurs créateurs d'entreprise, tels que le salon Futura et le salon de formation de Bruxelles Ville.

Actions starters

La diffusion de starterkits

Le starterkit est la boîte à outils créée par l'ABE qui regroupe toutes les informations et les outils pratiques pour démarrer une entreprise. Cet outil cadre entièrement dans la fonction de portail de l'ABE, donnant accès à toutes les institutions publiques et privées au service des entreprises bruxelloises.

Il contient des brochures rédigées par l'ABE, telles que « Le guide des institutions économiques bruxelloises » et « Le mémento du créateur d'entreprises », ainsi que des brochures de différents partenaires.

En 2008, le « Mémento du créateur d'entreprise » ainsi que le « Guide des institutions publiques » ont été mises à jour.

Au total, 1 197 starterkits ont été diffusés soit directement aux futurs entrepreneurs, soit à des intermédiaires tels que Ceraction, Actiris ou autre.

En 2008, toute l'équipe a travaillé à la préparation d'un starterkit virtuel. Il s'agit d'un site qui regroupe, de manière interactive, plein d'outils et d'informations pour le futur entrepreneur : business plan, guide de sites web, outils utiles, échéancier, ... Ce starterkit sera disponible le premier trimestre 2009, sous forme de site web ainsi que sous forme de clés USB.

Etude sur le profil du créateur d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale

Ichec PME a effectué, à la demande de l'ABE, deux études liées à la création d'entreprise à Bruxelles, intitulées :

- ▲ Evolution des créateurs 2004 : les entrepreneurs qui ont fait l'objet de l'étude starters 2004, ont été recontactés afin de les questionner sur l'évolution de leur entreprise.
- ▲ Création d'entreprise : cahier de recommandations avec les différentes parties prenantes. Le but de cette étude est d'avoir, via des contacts avec des acteurs économiques importants à Bruxelles, une meilleure idée de ce qu'il faut faire pour aider les créateurs d'entreprise mais aussi pour inciter quiconque à créer son entreprise.

L'objectif de ces études est de mettre dans les mains de l'ABE un cahier de recommandations sur la création d'entreprise.

Les membres du département ont suivi la conception et la réalisation de ces deux études.

Mailing starters

Chaque semaine, un mailing a été envoyé à une sélection d'entrepreneurs bruxellois qui venaient de s'inscrire à la Banque-Carrefour. Ce mailing a pour but de sensibiliser les starters aux services qui leur sont gratuitement proposés par l'ABE, de les informer sur les produits mis à leur disposition (starter kit, Ecosub-sibru, ...) mais aussi de leur présenter les différentes institutions susceptibles d'accompagner les starters.

En 2008, 2 652 créateurs d'entreprises ont été contactés via ce mailing.

Actions financement & subsides

Le portail des aides www.ecosubsibru.be

La nouvelle version du site Internet EcoSubsiBru a été lancée en mars 2008. Il s'agit d'une version entièrement relookée, incluant des nouvelles fonctionnalités telles que l'insertion de témoignages d'entreprises, un moteur de recherche plus poussé ainsi que l'envoi automatique d'alertes e-mail à chaque fois que les aides sont adaptées. Une campagne de communication a soutenu le lancement de cette nouvelle version d'EcoSubsiBru.

Le site est mis à jour et enrichi en continu, et ce, en étroite collaboration avec les différents acteurs économiques. En 2008, le site était consulté en moyenne 11 033 fois par mois, ce qui représente un statu quo par rapport à l'année précédente.

Actions diverses

La transmission

Le département Économie & Starters a assuré la gestion du portail de transmission Brutrade. Concrètement, il s'agit de la validation quotidienne des profils des candidats acheteurs/repreneurs, l'approbation des intermédiaires selon une procédure spécifique et la mise à jour et enrichissement périodiques du contenu du portail.

Deux appels d'offres ont été lancés afin de trouver un repreneur pour le site Brutrade. Des négociations ont eu lieu avec les deux autres régions, mais c'est finalement une société privée qui a été indiquée comme repreneur du site. Cette reprise sera opérationnelle au courant de l'année 2009.

Le site a une moyenne de 4500 visiteurs par mois.

Comme indiqué plus haut, le département a organisé un cycle de 4 séminaires abordant les différents

aspects d'une transmission d'entreprise tels que les aspects juridiques, fiscaux et financiers. Les différents séminaires ont connu un grand succès.

Entrepreneuriat

▲ Le projet FEDER «Boost your talent»

- A partir du mois de septembre 2008, le projet intitulé officiellement «Stimuler l'esprit d'entreprendre en ZIP», a été lancé. Ce projet a pour objectif de développer une culture entrepreneuriale chez les jeunes de la Zone d'Intervention Prioritaire. Deux axes d'intervention seront poursuivis : l'école et la communauté (y inclus les familles).
- Concrètement, l'ABE a élaboré une charte commune ainsi qu'un planning de travail en collaboration avec les quatre partenaires du projet (Ichech PME, Les Jeunes Entreprises, Groupe One et Unizo). Un réseau de partenaires locaux intervenant dans les écoles de la Zone ainsi que des partenaires locaux accompagnant les starters de la zone a été mis en place. Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni pour la première fois fin 2008. Une agence de communication a été choisie pour la réalisation d'une charte graphique et de supports informatifs. Le nom «Boost your talent» a été retenu pour promouvoir le projet. Des invitations pour un premier événement de lancement début 2009 ont été envoyées.

▲ Réalisation d'une mission «entrepreneurship»

Le département s'est vu confier en 2008 une mission «entrepreneurship en région bruxelloise». Dans le cadre de cette mission, les actions suivantes ont été réalisées :

- Élaboration d'une matrice opérationnelle présentant pratiquement l'offre en matière d'entrepreneurship des opérateurs de la région bruxelloise. Cette offre a été structurée et est

consultable via le site www.brusselsentrepreneurship.be.

- La mise en place d'un système d'évaluation quantitatif et qualitatif afin de centraliser les résultats des actions réalisées en entrepreneurship.

▲ Réalisation d'une étude «L'Esprit d'Entreprendre dans les écoles bruxelloises»

Ichech PME a réalisé, pour l'ABE, une étude sur la perception de l'esprit d'entreprendre dans les écoles bruxelloises. Grâce à des interviews avec des directeurs d'écoles et suite à des groupes de discussion, ils ont pu récolter des données qualitatives et quantitatives permettant à l'ABE de mieux orienter sa mission à susciter l'esprit d'entreprendre à Bruxelles.

Les membres du département ont suivi la conception et la réalisation de cette étude.

Animation du réseau des guichets d'économie locale

En collaboration avec la SDRB, le département a assuré l'animation du réseau des GELs et des centres d'entreprises. Dans ce cadre, des réunions mensuelles ont eu lieu. Tous les gels ont été visités afin de mieux comprendre leur manière de fonctionner et ce dans le but d'harmoniser les services et d'introduire un système uniforme de CRM.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les représentants du Ministre compétent afin de définir l'ordonnance sur l'agrégation et la subsidiation de centres d'entreprises et des GELs.

Pro-deo comptable

En collaboration avec BECI, le département a lancé le projet de « pro-deo comptable ». Il s'agit de :

- ▲ L'organisation de deux programmes de perfectionnement-spécialisation à destination des professionnels comptables et fiscaux sur la création d'entreprise et la gestion de crise. Les 20 sessions de formation en matière de création d'entreprise ont eu lieu à l'ABE.
- ▲ La mise en place d'un pro-deo comptable pour les entreprises bruxelloises. Le département a fait la promotion de cet outil via les différents supports de communication suivants (Brubizz, diffusion leaflet, ...).
- ▲ La création d'un site présentant la mission à l'attention des comptables, gérant les cours des comptables ainsi que les inscriptions des entreprises souhaitant une consultation pro deo. Ce site est consultable via l'adresse www.brusselsentrepreneurship.be.

Information et accompagnements individuels

En 2008, le département a informé ou accompagné 1 714 personnes individuellement. Ceci représente une augmentation de 34% par rapport à l'année 2007. L'information et l'accompagnement reste une des missions principales du département.

35% étaient des starters, 45% étaient des entreprises existantes, 7% des investisseurs étrangers et 13% autres (intermédiaires, extranet, ...).

Comme les autres années, les actions individuelles ont porté principalement sur la recherche de subsides et du financement, la création de nouvelles activités ou des questions juridiques.

Le département a également assuré un accompagnement dans le cadre du concours de business plan Enterprize. Les conseillers accompagnent les projets bruxellois d'économie locale introduits dans ce cadre.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2008

L'année 2008 est à nouveau une année où les demandes d'information et d'accompagnement ont sensiblement augmenté. Comparé à il y a deux ans, les demandes traitées par les conseillers du département ont connu une croissance de plus de 60%. Il s'agit aussi bien de demandes front line que d'accompagnements plus poussés. Il est évident que cette évolution a un impact sensible sur le travail réalisé par le département.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2008

Nombre de services individuels	1 714
Nombre de séminaires avec nombre de participants	23 1 230
Nombre de starters prospectés	2 652
Nombre de starterkits distribués	1 197

Depuis septembre 2008, le programme FEDER visant à stimuler l'esprit d'entreprendre dans les écoles de la zone d'intervention prioritaire, a été lancé. L'équipe s'est agrandie afin de remplir cette nouvelle mission, qui attire en même temps un nouveau public cible : les écoles.

En 2008, une toute nouvelle version d'EcoSubsiBru a été lancée. Le département a également collaboré à de nouveaux projets tels que le pro deo comptable, la réalisation du site www.brusselsentrepreneurship.be et l'animation du réseau de centres d'entreprises et des GELs.

2008 est aussi l'année où les différents services de classes moyennes des communes bruxelloises ont été prospectés, ce qui a donné lieu à l'organisation d'un séminaire et la réflexion sur une collaboration plus structurée.

PERSPECTIVES 2009

Afin de pouvoir absorber le nombre croissant de demandes adressées au département, un service front line comprenant plusieurs conseillers sera mis en place dans le courant de l'année et ce au niveau de l'ensemble de l'ABE. De cette manière, la fonction de portail de l'ABE sera encore renforcée ainsi que la collaboration avec les différents organismes bruxellois, publics et privés.

Au premier trimestre 2009, le starterkit virtuel sera lancé. Ce starterkit sera encore plus utile pour le futur créateur, notamment grâce au business plan et plan financier interactif, à toute une gamme d'outils pratiques comme check lists et calculateurs ainsi qu'à un guide d'adresses web. Une campagne de promotion sera organisée pour promouvoir ce nouvel outil.

L'ABE jouera également un rôle plus important dans l'animation du réseau des centres d'entreprises et GELs. Cela se concrétisera, entre-autre, par l'organisation d'un programme de formations adapté aux besoins des conseillers actifs dans ce réseau.

Une attention particulière sera accordée aux stakeholders principaux du département, et ce afin de créer encore plus de synergies. Des réunions seront organisées à cet effet.

SUCCESS STORY

Olivier Meessen et Jan De Clercq viennent de créer une petite entreprise avec l'aide de l'ABE : une galerie d'art qui concentre leurs complémentarités. Olivier Meessen est historien d'art, Jan De Clercq est économiste ; le premier est Wallon, le second, Flamand. Et ils se retrouvent à Bruxelles pour faire partager aux collectionneurs leur passion de l'art contemporain, avec le souci d'être résolument tourné vers l'international.

Le choix pour Bruxelles était évident. Après avoir cherché pendant 6 mois, ils ont enfin trouvé la perle rare : un hôtel de maître de 700 m² à un jet de pierre de l'avenue Louise avec une âme et trois plateaux d'exposition. Mais pour acheter le bâtiment, il fallait trouver les moyens financiers nécessaires. Il fallait investir plus d'1 million d'euros pour acheter ce bâtiment. C'est à ce moment-là qu'ils se sont adressés au département Économie & Starters de l'ABE.

Tout d'abord, les conseillers du département les ont aidés à améliorer leur business plan d'une façon très professionnelle, avec le détail des cash flows attendus, des clients, etc.

Cet outil parfaitement au point leur a permis de convaincre la banque de les soutenir.

L'ABE les a ensuite orientés vers le Fonds de Participation – qui donne accès aux prêts Starteo, un prêt subordonné accordé à des conditions intéressantes pour le lancement d'une entreprise – et vers B2E Bruxelles PME, une filiale de la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles. La société a obtenu une aide des deux institutions, une des premières PME dans ce cas.

Enfin, les conseillers ont sensibilisé les entrepreneurs aux différentes possibilités d'obtenir des subsides – chose qu'il est très difficile, voire impossible de faire seul, vu le nombre incroyable de possibilités qui existent à Bruxelles.

Plus d'info : www.meessendeclercq.be

RAPPORT DES DÉPARTEMENTS

URBANISME & ENVIRONNEMENT

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

La réglementation urbanistique et environnementale étant complexe et changeante, les entreprises éprouvent des difficultés à connaître les normes qui leur sont applicables. Peu d'entre elles les comprennent entièrement. Beaucoup se sentent démunies face à leurs obligations administratives. Certaines se posent même des questions sur leur localisation bruxelloise. Ont-elles encore leur place sur le territoire de notre région ? En quoi les normes environnementales leur sont-elles favorables ? Sont-elles les seules dans leur secteur à devoir les appliquer ? Ne feraient-elles pas mieux d'abandonner leurs projets à Bruxelles ? Le risque est grand de les voir se décourager.

Le Département Urbanisme & Environnement aide ces entreprises en leur fournissant des réponses simples et concrètes. Il les reçoit pour analyser leur situation, se rend sur place pour mieux comprendre, leur explique la procédure et les règles applicables, veille à ce que les formulaires de demandes de permis d'environnement et d'urbanisme soient correctement remplis, contacte les administrations en cas de problème, tente, par tous les moyens, de trouver la meilleure façon de concrétiser leurs projets.

L'expérience acquise au fil des ans par le Département Urbanisme & Environnement en fait un interlocuteur privilégié pour les pouvoirs publics soucieux d'améliorer la législation et les pratiques administratives. De nombreuses propositions de simplification administrative sont ainsi transmises chaque année aux autorités compétentes, dans l'intérêt des entreprises.

Afin d'améliorer sans cesse ses performances, le Département Urbanisme & Environnement développe continuellement ses partenariats tant publics (AATL, IBGE, communes, ...) que privés (fédérations professionnelles, promoteurs immobiliers, avocats, comptables, ...). Ses conseillers veillent à se tenir régulièrement informés des nouveautés dans leur domaine et à diffuser leurs connaissances le plus largement possible.

Les principaux objectifs du Département Urbanisme & Environnement sont donc :

- ▲ l'aide directe aux entreprises pour tout ce qui concerne la réglementation urbanistique et environnementale ;
- ▲ la simplification administrative ;
- ▲ le développement des relations avec ses interlocuteurs publics et privés.

L'ÉQUIPE

Le département compte sept personnes. Il est dirigé par Françoise Lambotte (juriste spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'environnement) et bénéficie de la collaboration de quatre conseillers jouissant d'une longue expérience dans les domaines du droit de l'urbanisme et de l'environnement : Marie Caroline Coppieters (juriste fiscaliste & conseillère en mobilité), Muriel Gilon (ingénieur commercial), Veerle Goethals (juriste et linguiste) et Simon Staszak (maîtrise en sciences de l'environnement).

Depuis le mois de juin, l'équipe peut en outre compter sur l'aide d'un conseiller adjoint : Abdel Doudou Medoki (études économiques).

Martine Denayer est en charge du soutien administratif de l'équipe.

LES ACTIVITÉS EN 2008

La prospection et la sensibilisation

Les activités de «prospection» du département Urbanisme & Environnement concernent davantage ses partenaires publics que les entreprises. Ce sont surtout les communes et les guichets d'entreprises qui ont été visés en 2008. Le département va à la rencontre de ces partenaires pour mieux les connaître et se faire connaître, dans l'espoir qu'ils renvoient les entreprises vers ses services.

Prospection des communes

Depuis 2006, le département Urbanisme & Environnement rencontre systématiquement les services de l'urbanisme, de l'environnement et des classes moyennes de chaque commune. Il organise une visite de ses conseillers sur place, pour rencontrer sur le terrain les gestionnaires de dossiers, leur présenter ses services, diffuser les derniers documents disponibles (dépliants ABE, brochures spécialisées, ...) et connaître leurs pratiques administratives. La formule permet de personnaliser les contacts et de mieux se rendre compte du fonctionnement des services en charge de la délivrance de la plupart des permis. Quatre communes ont ainsi été prospectées en 2008, ce qui a clôturé le premier tour de visites communales du département.

Prospection des guichets d'entreprises

Toutes les nouvelles entreprises passant obligatoirement par un guichet d'entreprises, le département Urbanisme & Environnement souhaite rencontrer les gestionnaires de dossiers au sein des guichets d'entreprises afin de les convaincre de l'utilité de renvoyer au plus tôt les entreprises vers ses services. Des contacts ont été pris dès le mois de septembre avec les différents guichets pour organiser des visites sur le modèle adopté pour les prospections communales. Deux

visites ont ainsi été organisées en 2008, conjointement avec le département Économie & Starters.

L'information collective et individuelle

Brucodex

Brucodex a été officiellement lancé en mai 2008. C'est un site web unique en Belgique, permettant d'accéder à toute la réglementation urbanistique et environnementale applicable en Région bruxelloise, du niveau local au niveau européen. Un moteur de recherche simple, convivial et très complet permet d'avoir accès au texte consolidé de la réglementation ou de l'arrêt recherché. Un système d'abonnement permet au visiteur d'être informé gratuitement, au jour le jour, des nouveautés parues au Moniteur belge et dans le Journal officiel de l'Union européenne.

Brucodex a remplacé la rubrique «Quoi de neuf» du site de l'Agence, laquelle était visitée jusqu'à 700 fois par mois, en 2007. Avec Brucodex, le département Urbanisme & Environnement touche un public plus large encore (1080 visites par mois en moyenne). En 8 mois, le nombre d'abonnés est passé de 763 à 935 abonnés, soit une progression de 18%.

Séminaires

Fréquemment, des institutions publiques ou privées sollicitent de la part des conseillers du département des interventions sur la législation environnementale ou urbanistique. Le département accepte ce genre de missions pour développer son réseau et partager ses connaissances avec le plus grand nombre. Il organise bien sûr aussi des colloques pour son propre compte, destinés aux entrepreneurs en général (ex. : conférence au Salon Entreprendre), aux entrepreneurs d'un quartier en particulier (ex. : séminaire organisé en collaboration avec Atrium), à ses partenaires (ex. : séminaire réservé aux communes) ou à certains intermédiaires (ex. : petits-déjeuners d'information réservés aux agents immobiliers).

En 2008, le département Urbanisme & Environnement a ainsi organisé ou participé à neuf séminaires, pour une audience totale de 324 personnes.

Listes d'entreprises spécialisées et brochures

Afin de permettre aux entreprises de trouver par elles-mêmes toutes les solutions techniques et juridiques pour résoudre leurs problèmes environnementaux, le département Urbanisme & Environnement met à disposition une cinquantaine de listes d'entreprises spécialisées dans tous les domaines de l'environnement. Cela va de la liste des avocats spécialisés en droit de l'urbanisme et de l'environnement à celle des organismes de contrôle, en passant par la liste des sociétés spécialisées dans le recyclage des déchets.

Le département Urbanisme & Environnement a par ailleurs réalisé une cinquantaine de brochures dont l'objectif est de vulgariser la législation en matière d'urbanisme et d'environnement à Bruxelles. Ces brochures concernent des domaines fort variés : les permis et les certificats d'environnement, les rejets d'eau usée, le bruit, la pollution de l'air, les déchets, le commerce de détail, les stations-services, les nettoyages à sec, ... Elles sont notamment disponibles sur le site web de l'Agence. Trois brochures ont été mises à jour en 2008.

Pages web

Malgré leur caractère fort spécialisé, le succès des 28 pages web animées par le département Urbanisme & Environnement est indéniable (3335 visites par mois en moyenne). Elles répondent aux questions les plus fréquemment posées par les entreprises : quels sont les actes et travaux qui nécessitent un permis d'urbanisme/un permis d'environnement ? Quelle est la législation en matière de rejets des eaux usées ? Quelles sont les normes applicables en cas de pollution du sol ?, ...

L'accompagnement collectif et individuel

En 2008, le département Urbanisme & Environnement a réalisé 710 accompagnements d'entreprises. Il s'agit généralement de dossiers relatifs à des demandes de permis d'environnement (40%) ou d'urbanisme (35%). Les conseillers répondent aussi à d'autres questions relatives à la législation urbanistique et environnementale, à des problèmes d'implantation, aux écolabels, etc.

Les dossiers d'accompagnement concernent :

- ▲ des entreprises existantes : 50%
- ▲ des starters : 25%
- ▲ des partenaires (communes, SDRB, ...) et d'autres intermédiaires (architectes, avocats, comptables, ...): 20%

Les activités concernées sont fort variées :

- ▲ 15% des dossiers concernent des commerces (nettoyages à sec, bricos, blanchisseries, grossistes, ...)
- ▲ 14% l'HORECA (cafés, snacks, pizzerias, hôtels, ...)
- ▲ 13% des équipements d'intérêt collectif (centres de soins, crèches, écoles, salles de fêtes, ...)
- ▲ 13% des activités diverses (centres de logistique, chantiers, dépôts, ...)
- ▲ 12% des artisans (boulangers, chocolatiers, bouchers, menuisiers, ...)
- ▲ 11% des activités liées aux voitures (ventes de véhicules, garages, parkings, ...)
- ▲ 8% des industries et des technologies (laboratoires, imprimeries, ateliers, ...)
- ▲ 8% des bureaux (administrations, banques, consultants, ...)
- ▲ 5% des intermédiaires (architectes, avocats, agences immobilières, ...)

Activités de support

Partenariats

En 2008, le département Urbanisme & Environnement a notamment collaboré avec l'IBGE (étude pour la création d'un fond pour la dépollution du sol, attribution des labels éco-dynamiques, avis concernant le nouveau formulaire pour les demandes de permis d'environnement de classe 2, jury Agenda Iris 21), Mineco (rédaction de certaines parties de son vade-mecum), l'AATL (groupe de travail relatif à la zone levier n° 12, Brugis, cartographie Urbis), la SDRB et la section EcoSoc du Parquet de Bruxelles.

Simplification administrative

Le département Urbanisme & Environnement participe de manière récurrente à l'effort de simplification législative et procédurale par la rédaction de notes adressées aux instances concernées, ses contacts personnalisés avec les mandataires et les fonctionnaires en charge des dossiers, l'évocation de dossiers au Conseil de coordination économique, ses réponses aux demandes adressées par les partenaires publics, ... Ce sont surtout les dispositions du COBAT et de l'ordonnance sols qui ont retenu son attention en 2008. Une liste de «points névralgiques» a par ailleurs été dressée, afin de suivre l'évolution de la législation et des pratiques administratives en matière d'urbanisme et d'environnement.



LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2008

- ▲ Lancement du site de veille juridique Brucodex
- ▲ Rédaction d'une liste de points névralgiques en matière d'urbanisme et d'environnement
- ▲ Transmission au cabinet Huytebroeck d'un avis concernant l'ordonnance sols
- ▲ Transmission à l'IBGE d'un avis concernant le formulaire de demande de permis d'environnement de classe 2 Participation à la procédure d'éco-labellisation d'une vingtaine d'entreprises
- ▲ Mise à jour des parties du vade-mecum de MINECO relatives au droit de l'urbanisme et de l'environnement bruxellois
- ▲ Participation au groupe de travail relatif à la zone levier n° 12 Mise à jour de 3 brochures de vulgarisation
- ▲ Mise à jour de nos listes d'entreprises spécialisées
- ▲ Conférence sur les permis d'environnement et d'urbanisme au Salon Entreprendre
- ▲ Participation au Dream Day organisé par l'ICHEC
- ▲ Participation au séminaire relatif à la législation sur les sols pollués organisé par IFE
- ▲ Organisation de deux petits-déjeuners d'information à l'attention des agents immobiliers
- ▲ Organisation, avec Atrium, Village Partenaire et le GEL concerné, d'un séminaire réservé aux entrepreneurs d'un quartier de Saint-Gilles
- ▲ Séminaire sur l'éco-management organisé par l'IBGE et ICHEC-Entreprises
- ▲ Participation à la formation dispensée par l'Institut d'éco-conseil
- ▲ Séminaire pour les communes sur la nouvelle ordonnance sols
- ▲ Prospection de deux groupes de guichets d'entreprises et des communes de Watermael-Boitsfort, Evere, Woluwe-Saint-Pierre et Saint-Gilles

QUELQUES CHIFFRES POUR 2008

Nombre d'accompagnements	710
Nombre de projets de simplification administrative	5
Nombre de partenariats	20
Nombre de prospections	6
Nombre de séminaires	9

PERSPECTIVES 2009

- ▲ Les accompagnements individualisés, en collaboration avec les communes et les administrations régionales, restent la priorité.
- ▲ Le département poursuivra le développement de ses partenariats (avec l'IBGE et Atrium notamment), et entamera de nouveaux liens avec l'AATL (deux rencontres sont prévues avec les services des autorisations et de la planification).
- ▲ Vu les importantes modifications législatives à venir, la dépollution des sols sera le thème transversal pour cette année.
- ▲ Avec le département Économie & Starters, le département fera le tour des guichets d'entreprises.
- ▲ Comme chaque année, le département participera à plusieurs séminaires et organisera des événements pour diffuser ses connaissances en droit de l'urbanisme et de l'environnement. Il s'agira, notamment, de participer au Salon Entreprendre, d'organiser deux petits-déjeuners d'information à l'attention des agents immobiliers et de co-organiser avec Atrium un séminaire à l'attention des entrepreneurs d'un quartier en particulier.
- ▲ 2009 sera par ailleurs l'année d'un grand meeting avec les principaux stakeholders publics.
- ▲ Brucodex sera évalué après une année de mise en ligne.
- ▲ Le département évaluera également la pertinence de nos brochures au regard de notre site Internet et de la documentation déjà disponible auprès des pouvoirs publics.
- ▲ La liste de pijnpunten sera mise à jour, tout en veillant à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la faire évoluer favorablement.
- ▲ Le département contribuera à la nouvelle formule de newsletter de l'Agence par la rédaction de 20 articles.
- ▲ Comme chaque année, le département aidera l'IBGE à délivrer une vingtaine d'éco-labels.



SUCCESS STORY

Depuis 1968, la société International Leather and Gift crée et fabrique des articles de bureau et des cadeaux d'entreprise en cuir et simili-cuir. Les peaux sont importées déjà traitées, prêtes à être utilisées pour la production. Le travail d'atelier consiste à découper, assembler, poncer et cirer les produits finis. Propriétaire d'un entrepôt de près de 2 500 m² situé sur le territoire de la Commune d'Anderlecht, cette PME a sollicité les services du Département Urbanisme & Environnement de l'ABE pour introduire sa demande de permis d'environnement. Suite à un examen approfondi de sa situation particulière, nos conseillers lui ont expliqué la procédure à suivre ainsi que la réglementation applicable. Des recommandations ont été faites pour améliorer le chargement et le déchargement des marchandises à l'intérieur de l'entreprise. Le formulaire de la demande de permis et les plans qui l'accompagnent ont été préparés et relus de façon approfondie, afin que le dossier de demande puisse être déclaré complet le plus rapidement possible. Comme des centaines d'autres entreprises ayant pu bénéficier de cet accompagnement spécifique à notre Département, International Leather and Gift a ainsi pu obtenir son permis sans difficulté ni attente inutile.

TECHNOLOGIE & PROJETS INNOVANTS

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Le département Technologie & Projets innovants «T&PI» a pour objectif stratégique de contribuer à la création d'emplois en Région de Bruxelles-Capitale en étant un véritable levier de développement économique, s'appuyant sur des entreprises à potentiel d'innovation et de croissance dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement y compris l'éco-construction, l'agro-alimentaire et les activités industrielles.

A cette fin, le département développe des initiatives de type sectoriel visant à intensifier les synergies au sein de groupes ciblés d'entreprises porteuses d'innovation et de développement pour la Région, notamment par la constitution de clusters.

Le département offre également des services de type individuel destinés à aider des porteurs de projet et des entreprises à structurer, à financer et à développer des projets porteurs d'avenir dans la Région. C'est ici que l'on retrouve les fonctions de portail d'accueil des projets innovants et d'ensemblier des solutions à offrir aux porteurs de tels projets.

Dans toutes ses actions, le département s'appuie largement sur la collaboration des autres départements de l'ABE, en particulier « Relations internationales » et « Économie & Starter », et sur celle des partenaires (fédérations professionnelles, interfaces académiques, organismes publics, ...) concernés.

L'ÉQUIPE

Le département Technologie & Projets innovants est dirigé par Pierre Van Antwerpen. Il est organisé sur la base de secteurs d'activité, dont les responsables sont :

- ▲ Roland Bourgeois, pour le secteur agroalimentaire ;
- ▲ Patricia Foscolo, secondée par Paola Duchaine, Lionel Pierre-Louis et Julie Lenain, pour les secteurs technologies de l'environnement et éco-construction ;
- ▲ Laurent Lamberts, pour le secteur de la création et de l'industrie urbaine ;
- ▲ Serge Kalitventzeff, secondé par Els Heremans et Myriam Storme, pour le secteur NTIC ;
- ▲ Pierre Lamy, secondé par Christophe Coppens et Julie Venzal, pour le secteur santé.

Pour le support administratif et logistique, le département peut compter sur la collaboration efficace de :

- ▲ Fabiola Van der Voodt
- ▲ Pascal Clinet
- ▲ Patricia Duflont
- ▲ Raymonde Gyssels
- ▲ Edith Heulst

Quant au Service SIS, une réflexion stratégique sur sa création de valeur après 10 ans d'existence a conduit à le focaliser dans le futur sur un rôle de conseil de première ligne en matière de protection de la propriété industrielle. Toutefois, eu égard à la diminution des moyens mis à la disposition de l'Agence en 2009, ce service a été mis provisoirement en veilleuse.

LE PÔLE AGROALIMENTAIRE

La prospection et la sensibilisation

Au total, 22 initiatives de sensibilisation vers les centres de recherches, les partenaires et les entreprises, bien établies ou démarrant leurs activités sur Bruxelles, ont été lancées pour annoncer les diverses actions du Pôle visant à informer sur des sujets d'actualité ou à inviter à des événements proposés par l'ABE.

Sur le bon millier d'entreprises que cible le Pôle, 32 nouvelles sociétés sont venues s'y ajouter suite aux efforts de prospection ; la majorité d'entre elles sont des starters.

Le 29 mai 2008, la cinquième édition de l'Agroparty a réuni plus de 300 personnes autour de l'équipe du Pôle agroalimentaire et de Monsieur le Ministre Benoît CEREXHE.

L'information collective et individuelle

Trois séminaires axés sur l'innovation ont été mis sur pied :

- ▲ les journées aliments & santé de La Rochelle – sensibilisation en date du 16 avril 2008,
- ▲ l'analyse sensorielle dans le cadre de la série Food for Tomorrow (IV), le 15 mai 2008,
- ▲ comment gérer drastiquement votre facture liée au froid, le 09 septembre 2008 ;

De même, une journée d'étude présentant les avantages de livrer à la grande distribution ainsi que tous les défis à relever pour y parvenir fut organisée. 15 entreprises ont pris part à cette journée. Une séance d'accompagnement personnalisé a été ensuite tenue et deux autres sont prévues durant l'année 2009 ;

Le pôle agroalimentaire a sensibilisé et a emmené la presse économique belge à Londres pour l'inauguration

d'un nouveau point de vente d'un chocolatier bruxellois fournisseur de la Cour.

la visite du Laboratoire Bruxellois de Chimie et de Bactériologie s'est déroulée le 07 mai 2008 et a permis à 22 entreprises de connaître les services proposés par ce laboratoire.

Quatre numéros de la revue de presse spécialisée «Food Info» ont été publiés. Ils ont généré des marques d'intérêt et des demandes d'informations complémentaires de la part de 63 entreprises, auxquelles 512 articles ont été envoyés.

167 entreprises ont bénéficié d'informations personnalisées au cours de 2008, soit par téléphone, soit par mail, soit au travers de visites sur place ou de rencontres à l'ABE. Certaines de ces informations ont été suivies d'accompagnements individuels plus conséquents.

L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre de sa mission de Centre Relais Innovation pour Bruxelles (Brussels IRC), qui s'est poursuivie dans le cadre de l'Enterprise Europe Network (EEN), les accompagnements suivants ont été menés à bien :

- ▲ le pôle agroalimentaire a organisé et accompagné, en collaboration avec le Département Relations Internationales, le déplacement de quatre entreprises aux Journées Aliments & Santé qui se tiennent tous les deux ans à La Rochelle ;
- ▲ il a sensibilisé les entreprises bruxelloises à prendre part à une bourse d'échanges technologiques qui se tenait en Italie à l'occasion du Salone del Gusto ;
- ▲ il a aussi coordonné un déplacement d'un jour au salon international de l'alimentation SIAL, se tenant à Paris. 19 entreprises ont pris part à ce voyage d'affaires d'un jour ;



▲ dans le cadre de l'émission « Matière Grise », le Pôle a fait réaliser un reportage sur la mise en place de synergies internationales permettant de mettre au point de nouveaux produits. Le reportage paraîtra durant le premier trimestre 2009, sur les chaînes francophones belges et TV5 international.

Un rapprochement de plusieurs entreprises a été engagé avec pour but de mettre en place de réelles synergies entre elles. Pour formaliser cette association, un groupement d'intérêt économique sera créé début 2009. Une première réunion officieuse s'est tenue le 10 juillet 2008 avant que deux autres réunions officielles se tiennent les 26 août et 05 novembre 2008 afin de valider les statuts et d'élaborer un projet de Règlement d'Ordre Intérieur.

Au cours de l'année 2008, 33 accompagnements individualisés de projets innovants ont été réalisés. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, sur la recherche de financement ainsi que sur l'introduction et/ou le parrainage d'aides publiques. Toutes ces démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires régionaux et divers départements de l'ABE.

Les activités de support

Le responsable du Pôle a assisté à une réunion formelle du « Groupe Sectoriel Agroalimentaire » de l'Enterprise Europe Network de la Commission européenne, en sa qualité d'observateur.

Il a également participé à l'Assemblée Générale et à la réunion du Comité d'accompagnement de Brufotec.

L'étude pour la création d'un parc agroalimentaire a été arrêtée par impossibilité de trouver un emplacement adéquat.

Partenaire dans le projet EQUAL II de lutte contre les discriminations, le responsable du Pôle a participé aux réunions du comité de pilotage et du comité d'accompagnement du projet bruxellois, axé sur le développement des groupements d'employeurs. Il a également pris part à l'initiative qui a permis de mettre sur pied le nouveau Centre Européen de Ressource des Groupements d'Employeurs. Cette réunion s'est tenue dans le bâtiment du Comité des Régions.

Comme en 2006 et 2007, deux projets MISTRAL ont été lancés en partenariat avec SIRRIS.

LE PÔLE TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

La prospection et la sensibilisation

Identification et prospection de clients bruxellois

Le Pôle a prospecté 26 sociétés en 2008. Ces entreprises appartiennent au secteur de l'environnement ou à l'éco-construction.

Constitution de banques de données

La base de données des entreprises actives dans le domaine de l'environnement à Bruxelles comporte 327 adresses et celle des membres potentiels du cluster Ecobuild comporte 250 adresses. Le répertoire des fournisseurs de technologies et services en environnement s'est enrichi de 5 nouvelles présentations, ce qui porte le total des entreprises sur le site Web à 87 sociétés fin 2008.

Dans le cadre du cluster Ecobuild, 5 nouvelles entreprises ont fait l'objet d'une présentation sur le site et 1 organisme d'information, ce qui porte le nombre total d'adhérents au cluster à 33 entités.

Support de promotion et d'information générale

Un folder de promotion du cluster a été publié et utilisé lors d'événements ou de salons (Batibouw, Maison passive). 850 folders ont été diffusés en 2008.

Un catalogue reprenant les membres et partenaires du cluster a été édité à l'occasion de Batibouw et diffusé tout au long de l'année à raison de 719 exemplaires.

Le portail www.BrusselsGreenTech.be comporte plusieurs entrées. Depuis sa mise en ligne en octobre 2005, il nécessite un important travail de mise à jour dans ses rubriques principales (veilles technologiques, marché, IPR, formations environnement, actualités). Un important travail de référencement du site sectoriel a été initié en 2008.

Trois newsletters électroniques ont été publiées, les 16 janvier, 17 juin et 8 octobre 2008. Celles-ci comprennent une dizaine d'articles, un agenda, une sélection de quatre offres et demandes de technologies. Plusieurs lettres d'information ont été envoyées aux membres du cluster pour les informer sur différentes matières.

Événements de sensibilisation et de notoriété

Le cluster Ecobuild a organisé un séminaire dans le cadre du salon Batibouw, le 29 février. A cette occasion, plusieurs membres ont pris la parole pour présenter leurs projets.

Une présentation du cluster a été faite lors d'un séminaire sur l'urbanisme durable en présence de sociétés du Nord Pas de Calais, le 14 novembre. Le cluster s'est présenté également dans le cadre d'un séminaire organisé par le facilitateur éco-construction le 4 décembre. En outre, des représentants de l'ensemble des services concernés à la commune de Forest ont été rencontrés pour présenter le cluster.

L'information collective et individuelle

Veilles sectorielles

Le site www.BrusselsGreenTech.be propose une veille technologique à travers le réseau des Centres Relais Innovation poursuivi par le réseau Enterprise Europe Network et une veille sur les études de marché disponibles. Elle est annoncée par le biais de la newsletter électronique.

Dans le cadre du cluster, une veille ciblée sur les marchés publics est envoyée aux membres selon les offres disponibles.

Séminaires et conférences spécialisées

Le Pôle a pris la parole lors de deux séminaires organisés par Agoria sur la thématique des aides en matière d'énergie, les 15 mai et 28 octobre 2008.

Le Pôle a donné un cours à l'ICHEC le 29 janvier 2008 dans le cadre du Diplôme Spécial Développement Durable (DSDD), sur le thème des marchés de l'environnement.

En outre, le Pôle a organisé avec l'INSEAD dans ses locaux, une table ronde « énergie » en juin 2008, où la société bruxelloise en création Up2Yoo a pu présenter sa vision et sa stratégie de développement. Deux autres séances ont fait l'objet d'une promotion de la part du Pôle. Elles ont eu lieu en mai et décembre (Capricorn Venture Capital et Intelligent Electricity Network/Siemens).

Le cluster a organisé le 12 décembre 2008, un séminaire technique sur les pompes à chaleur à destination des membres des clusters wallons et bruxellois.

Actions d'information individuelle

Le Pôle a répondu à 97 demandes individuelles ou a envoyé spontanément des informations utiles aux entreprises. Par ailleurs, 956 offres et demandes de technologies provenant du réseau européen IRC puis EEN ont été dépouillées. Ce sont 48 de ces profils technologiques qui ont fait l'objet de 172 envois à des sociétés ou centres de recherche bruxellois.

L'accompagnement collectif et individuel

Partenariat technologique européen (IRC/EEN)

Les 10 et 11 mars 2008, ENEA, CIRCE, IRENE, IRIDE (Centres Relais Innovation en Italie) organisaient conjointement à Rome un événement dans le cadre de l'héritage culturel. Le Pôle en partenariat avec le Département Relations Internationales a pris plusieurs contacts avec des personnes susceptibles de pouvoir participer en tant qu'orateur à l'événement et susceptibles de pouvoir présenter un profil. Toutefois, aucun des contacts ne s'est montré intéressé ou disponible pour y participer.

Le 7 mai 2008, le réseau Enterprise Europe Network organisait un événement de partenariat en parallèle au salon IFAT à Munich. Cet événement portait principalement sur la gestion des déchets et le traitement des eaux. Un mailing a été envoyé à l'ensemble des sociétés du Pôle en mars 2008 pour les inviter à y participer. Les sociétés ayant des profils actifs dans la base de données du réseau ont également été contactées mais aucune n'a souhaité y participer.

Le 2 octobre 2008, le réseau Enterprise Europe Network organisait à Amsterdam un événement de partenariat sur les technologies de traitement de l'eau, en parallèle au salon Aquatech. L'ensemble des entreprises appartenant à la base de données « EAU » du Pôle ont été invitées à y participer, soit une cinquantaine d'entreprises. Un rappel par mail a été également réalisé pour une d'entre elle plus innovante mais sans succès. Aucune entreprise n'a participé à cet événement.

Projets collectifs

Dans le cadre de l'animation du cluster, trois séances de présentation des membres ont été organisées en juin, octobre et novembre.

Actions d'accompagnement individuel

85 accompagnements individuels ont été pris en charge au cours de l'année 2008.

Les activités de support

Projets européens

Le Groupe Thématique Environnement dans le cadre du réseau IRC s'est réuni pour la dernière fois le 12 mars 2008 à Rome. Le Groupe sectoriel Environnement dans le cadre du nouveau réseau Enterprise Europe Network s'est réuni deux fois, à savoir le 6 mai 2008 à Munich et le 1er octobre 2008 à Amsterdam.

Projets régionaux

Le Pôle a participé en 2008 aux réunions liées à la rédaction des arrêtés d'exécution dans le cadre de l'ordonnance du 13 décembre 2007 relative aux aides pour la promotion de l'expansion économique et plus particulièrement les arrêtés sur les aides en matière d'environnement, d'intégration urbaine, d'économie d'énergie et énergies renouvelables et d'éco-produits.

Le Pôle s'est vu confier en janvier 2008 la coordination du projet FEDER 2007-2013 visant la mise en place d'un incubateur d'entreprises à caractère environnemental. Au cours de l'année 2008, beaucoup de réunions ont été organisées avec la SDRB, la SRIB, Bruxelles-Environnement et les cabinets des ministres de l'économie et de l'environnement, pour déterminer la localisation du projet et préparer le dossier de constitution de la société devant construire et exploiter le site. Plusieurs plans financiers ont été élaborés. Fin 2008, le gouvernement a décidé de revoir la taille du projet.

En mars 2008, le Pôle s'est associé à Bruxelles-Environnement et Groupe One dans le cadre d'un projet FEDER 2007-2013 destiné à établir une planification stratégique pour le développement des secteurs économiques de l'environnement à Bruxelles. Le projet a été approuvé en septembre 2008. A partir de là, un cahier des charges a été rédigé. Un appel d'offre a été lancé. Parmi les 5 offres reçues, un consortium de consultants a été sélectionné. L'étude qui devra durer 1 an débutera en janvier 2009. Une personne a été engagée en décembre pour travailler sur ce projet.

LE PÔLE INDUSTRIE URBAINE

La prospection et la sensibilisation

En 2008 le Pôle a poursuivi la prospection des entreprises ciblant principalement les entreprises actives dans l'automatisation des bâtiments.

Le Pôle a aussi accru ses actions visant les secteurs de la Mode et du Design par l'organisation de séminaires avec DESIGNED in BRUSSELS, Modo Bruxellae, Bruxelles-Export et le Centre Dansaert.

Le Pôle a visité 38 nouvelles entreprises en 2008 pour parfaire sa connaissance du tissu industriel, présenter les services de l'ABE, du Enterprise Europe Network et dégager des projets d'innovation technologique à accompagner.

L'information collective et individuelle

Le pôle Industrie urbaine a répondu à près de 298 demandes individuelles d'information, dans des domaines relatifs à la technologie ou aux aides publiques principalement.

L'année 2008 a été riche en événements organisés par le pôle, qui a mis sur pied six séminaires rassemblant un total de 211 participants.

Séminaire « Les relations avec un éditeur, la propriété intellectuelle et le contrat d'édition »

Les designers pour compte d'auteur créent des objets qu'ils proposent par la suite à un éditeur qui fabriquera et mettra sur le marché le produit. La quête d'un éditeur est difficile et la partie contractuelle qui ouvrira droit à la rémunération de l'auteur est souvent négligée.

Le séminaire « relations avec un éditeur, la propriété intellectuelle et le contrat d'édition » organisé avec

l'appui de Designed in Brussels a rappelé les notions de bases de la propriété intellectuelle, droit d'auteur, dessin, modèle, marque, brevet, a analysé les clauses contractuelles essentielles sur base de documents fournis par des éditeurs, et conseillé les éditeurs dans l'élaboration de leurs contrats.

Séminaire « La mise en œuvre du règlement Reach »

Le règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals), entré en vigueur le 1/06/07, impose aux producteurs et aux importateurs de rassembler et de diffuser des informations sur les substances qu'ils offrent pour qu'elles puissent être utilisées en toute sécurité.

Organisé avec le support d'AGORIA, du Service Public Fédéral de l'Économie et d'Enterprise Europe Brussels, ce séminaire avait pour objectif de rappeler aux entreprises leurs obligations avant que ne débute la phase de pré-enregistrement des substances (juin à décembre 2008).

Visite axée sur la sous-traitance de proximité à la SABCA

Organisée avec le concours de BECI, cette visite ciblait tout particulièrement les entreprises de la construction mécanique, de la tôlerie, du montage électrique ainsi que les entreprises de travail adapté.

Au cours de cette visite, la SABCA a présenté ses besoins en sous-traitance de proximité, ses procédures d'achats et l'impact des impératifs de qualité liés à l'aéronautique sur la sélection de ses fournisseurs.

Dans le cadre de cette rencontre les PME bruxelloises ont également pu présenter leurs activités aux acheteurs de la SABCA.



Séminaire «La gestion intégrée des installations multi-vendeurs et multi-sites de l'immobilier d'entreprise : étude de cas»

La gestion des 20 millions de m² de bureaux bruxellois tire toute une filière d'emploi dans la ville. Le pôle a lancé, en 2008 un premier séminaire qui devrait mener à une opération de plus grande envergure en 2009.

Dans le cadre de celui-ci, KBC Groep a pu présenter comment la gestion intégrée de ses bâtiments permet d'économiser des ressources énergétiques, financières et humaines tout en renforçant le confort et la sécurité des lieux. La société Bruxelloise Freemind Consulting a également montré au public la solution qu'elle a développée pour la gestion intégrée des installations multi-vendeurs et multi-sites.

Séminaire «Table ronde sur les supports publics à la Mode et au Design»

Le pôle est actif dans la mise sur pied d'un Centre de Soutien et de Promotion des Métiers de la Mode et du Design. Ce projet s'inscrit dans le PO FEDER 2007-2013 – soutenir la compétitivité territoriale – qui a été approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 6/12/07.

Le pôle œuvre au côté de la Région, de la Ville de Bruxelles, de Modo Bruxellae, de Bruxelles-Export, de Designed in Brussels et du Centre Dansaert à la mise en œuvre de ce projet.

Pour affiner les missions du Centre Mode Design Brussels, les partenaires au projet ont invité Designers et Créateurs de Mode à donner leurs avis sur les soutiens qu'ils reçoivent aujourd'hui des organismes publics et à exprimer leurs attentes vis-à-vis de ce futur Centre.

Séminaire «Caractérisation du client de la Création Mode»

Organisé avec les partenaires du projet de Centre Mode Design Brussels, ce premier module d'un cycle

de 3 modules de séminaires a présenté le marché de la Création Mode.

L'oratrice Mme Romatet de l'Institut Français de la Mode y a détaillé l'évolution de la clientèle de la Mode depuis les années 2000 ainsi que les comportements et les motivations d'achat des chalandis.

Les deuxième et troisième modules organisés en 2009 aborderont successivement « Le Marketing et la Stratégie de Développement Produit » et enfin La Gestion et le Financement d'une Activité de Création Mode.

L'accompagnement collectif et individuel

En 2008, 42 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Les accompagnements portaient sur des validations technologiques ou commerciales, sur l'appui à la rédaction de business plans, sur l'aide à la recherche de financements ou encore sur le parrainage de dossiers d'AR 123. Ces accompagnements sont appuyés par nos partenaires Régionaux et par les autres départements de l'ABE.

Les activités de support

Le pôle Industrie Urbaine participe aux travaux du groupe sectoriel « Matériaux » qui assure, au sein du réseau européen Enterprise Europe Network, la promotion des activités de transformation des matériaux et plus particulièrement du métal, des polymères, des céramiques, des composites, du verre et des adhésifs.

LE PÔLE NTIC



42

La prospection et la sensibilisation

L'année 2008 a été marquée par la finalisation de la prospection des éditeurs de logiciel dans le cadre de la politique « clustering » du Pôle. 81 sociétés ont été contactées individuellement dans le but de vérifier leur adéquation par rapport à la cible et récolter les informations nécessaires à l'élaboration d'une brochure.

La brochure « Software in Brussels » a été éditée et est diffusée à 2 500 exemplaires au niveau national et international, notamment via les attachés commerciaux de Bruxelles Export mais également lors d'événements que le Pôle organise ou auxquels il participe. Les activités de 57 entreprises, 7 centres de recherche/universités et 8 organisations actives dans le secteur de l'édition de logiciel à Bruxelles figurent dans le catalogue. L'objectif est de promouvoir les entreprises et le know how bruxellois dans ce secteur.

L'analyse des besoins des éditeurs de logiciel a également été finalisée. 15 sociétés ont été contactées et invitées à remplir un questionnaire spécifique. Au total, 42 sociétés ont renvoyé l'information voulue. Les données ainsi récoltées ont été analysées et formeront les grands axes d'actions orientées « clustering ».

Le Pôle NTIC a rencontré proactivement 71 entreprises pour présenter les services de la Région, analyser leurs besoins et y donner la réponse la plus adéquate.

L'information collective et individuelle

Le nouveau site portail du Pôle (www.itscan.be) a pour principal objectif de concentrer, en un endroit, un ensemble d'informations pertinentes pour les entreprises du secteur IT à Bruxelles.

En 2008, en raison de la disparition de la cellule SIS en cours d'année, 6 (au lieu de 10 prévus) dossiers thématiques ont été publiés sur le site. 2 ont été réalisés par

le Service Télématique et Communication de l'ULB et le solde par 4 entreprises bruxelloises qui, de cette manière, ont eu l'occasion de promouvoir leur know how technologique.

L'ABE, via la cellule SIS, s'est chargée de sélectionner sur le web les actualités, les événements du secteur et les propositions d'échanges technologiques émanant du réseau IRC. 288 informations ont été publiées (nouvelles, agenda, TO/TR, dossiers) et 6 newsletters électroniques ont été envoyées à une base de données d'un peu moins de 1000 contacts. Le trafic moyen du site a été de 995 visites par mois.

Le Pôle a diffusé proactivement ou répondu à 18 demandes individuelles d'informations.

En collaboration avec le Cabinet d'avocats Vanden Eynde, Microsoft et Unisys, un séminaire sur les aspects juridiques liés à l'Open Source a été organisé par le Pôle. 29 participants ont été enregistrés.

Un séminaire d'information sur le programme Mistral (SIRRIIS) a été organisé par le Pôle en collaboration avec Agoria. 31 personnes ont participé à l'événement.

L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre des missions confiées à l'ABE dans le cadre du réseau des Centre Relais Innovation et par après du Réseau Entreprise Europe Network, le Pôle NTIC a participé à deux missions de partenariat technologique à Hanovre (à l'occasion du CeBIT) et Paris (à l'occasion de l'Eurodigimeet dans le secteur du numérique, de l'image et du multimédia).

5 entreprises bruxelloises se sont déplacées lors du CeBIT et ont obtenu 57 rendez-vous avec des partenaires technologiques européens potentiels. 2 entreprises ont participé à l'Eurodigimeet et ont obtenu 8 rendez-vous.

En accompagnement collectif, l'année 2008 a sonné l'heure du bilan du « projet pilote WAC », un projet pilote de démonstration développé en collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise). Ce projet a permis de créer 10 emplois au sein des entreprises du cluster WAC qui ont participé au projet. Une réunion de concertation du cluster WAC a eu lieu.

Le Pôle NTIC s'est concentré sur l'animation du secteur de l'édition de logiciel. A l'initiative du pôle et en collaboration avec Bruxelles Export, 17 TPE/PME de ce secteur et 2 centres de recherche bruxellois ont participé à un stand collectif bruxellois lors du salon CeBIT 2008, une des plus grandes foires commerciales IT au monde. Les entreprises participantes y ont obtenu 378 contacts.

A l'initiative du Pôle et en collaboration avec Evoliris, le Centre de Référence TIC de la Région bruxelloise, un Job Day (le « Dev Day ») spécifiquement orienté « développeurs » (de programmes informatiques, d'applications web ...) a été organisé dans le cadre des Job Days de BECI et Agoria. 13 entreprises du secteur de l'édition de logiciel ont participé à l'événement et ont recueilli plus de 300 cv's.

Le Pôle NTIC a pour objectif de contribuer à la réussite des projets d'entreprises ou d'entrepreneurs dans le secteur NTIC à Bruxelles. L'accompagnement individuel vise le plus souvent l'identification des mécanismes de subsidiation et de financement les plus appropriés, le montage de dossiers de demande de subsides (R&D, AR 123 ou autres), la réalisation de business plans dans le cadre de la recherche d'investisseurs, le montage de dossiers financiers à destination du Fonds de Participation/Fonds de Garantie. Ce sont ainsi 125 entreprises qui ont été accompagnées individuellement par le pôle en 2008.

7 dossiers d'AR 123 et 2 aides au recrutement dans le cadre de projets spécifiques ont été parrainés par le Pôle. 24 sociétés ont été accompagnées dans le cadre des aides à la R&D et 47 pour la réalisation de business plans et de dossiers pour les Fonds de Participation et de Garantie.

A la demande de la SRIB (Société Régionale d'Investissement de Bruxelles), le Pôle NTIC a également produit 3 rapports d'évaluation technologique et concurrentielle, portant notamment sur la validation du potentiel de marché, de la technologie et de la capacité de différenciation de 3 entreprises dans lesquelles la SRIB envisage d'investir.

Les activités de support

A l'occasion du Cebit à Hanovre, s'est tenue une première réunion du groupe thématique regroupant plusieurs IRC spécialisés dans les NTIC. Une seconde réunion a eu lieu à Milan dans le courant du mois de novembre.

Le pôle NTIC est présent au Conseil d'Administration du Centre de Référence Professionnelle TIC en tant que représentant du Ministre Benoît Cerexhe.

LE PÔLE SANTÉ

La prospection et la sensibilisation

Le travail d'identification des entreprises actives dans le secteur de la santé ayant été finalisé en 2007, le Pôle Santé s'est attaché à la mise à jour de l'évolution des profils.

En 2008, le Pôle s'est efforcé de donner un maximum de visibilité au secteur «Bio&Pharma» et à se faire reconnaître comme l'interlocuteur représentant la Région de Bruxelles-Capitale auprès des associations ou pôle de compétitivité tels que FlandersBio, BioWin et Essenscia pour tout événement ou action repris dans le secteur.

L'information collective et individuelle

Les catalogues «Bio & Pharma in Brussels» et «Medical Technologies in Brussels» ont été mis à jour et publiés. Leurs distributions ont été assurées lors d'événements internationaux ou via les attachés commerciaux de Bruxelles-Export.

Le site web devenu www.biotechpharmainbrussels.com a fait l'objet d'adaptations et de professionnalisation. Pour ce faire, le Pôle s'est inscrit à une formation spécialisée avec un consultant pour établir les objectifs, le perfectionnement et le monitoring du site. Ce dernier devant devenir un outil de marketing du savoir faire des entreprises et de la Région de Bruxelles-Capitale au niveau international. En 2008, le site a eu plus de 14 400 visites (la moyenne des visites mensuelles passant de 1 200 à 1 400).

La newsletter «BioPharma» initialisée en 2008 a étendu son audience à 1 500 adresses reprenant aussi bien les différents clusters européens que les différents acteurs du secteur aux USA. Chaque diffusion s'attache via la rubrique «focus on» à mettre en valeur une entreprise ou un laboratoire.

L'accompagnement collectif et individuel

Le renforcement de l'animation des clusters a continué à préoccuper le Pôle. Les trois axes stratégiques comprenant la communication, l'internationalisation et le développement de projets en commun ont été développés.

Un séminaire «Risk Management and Innovation in the Health Care Industry: are they (in)compatible?» a été organisé en collaboration étroite avec Insead", permettant de susciter la controverse par des speakers tels que : Dr. David Cocker-Senior Partner, MDC Partners, Dr. Gerd Johnscher-Senior Consultant, Pharmakon Former Senior VP, Advisor to the CEO, UCB - Prof. Bruno Flamion, FUNDP-University of Namur and CHMP-Prof. Koenraad Debackere, Managing Director of K.U. Leuven, R&D Chairman of Gemma Frisius-Fonds-Mr. Jo De Cock, General Manager, RIZIV-INAMI

Au sein du cluster «Diagnostic & Télémedecine» un accord de consortium entre 4 sociétés a été signé le 06 mars 2008. L'objectif de ce consortium est le développement en commun d'un produit qui permettra le diagnostic et le monitoring multiparamètres à distance. Dans cette optique, Le Pôle, en tant que coordinateur du projet, a réalisé une étude de marché spécifique relative à la télémétrie. En collaboration avec Altran, un «User Requirement Specification» a été réalisé. Pour fin 2008, le cahier des charges techniques du produit a été finalisé avec l'aide de SIRRIS et un planning a été déterminé avec comme objectif la réalisation d'un prototype pour Medica 2009.

En terme d'internationalisation, le Pôle a coordonné l'événement «Bio San Diego» au nom des trois Régions belges. Dans la partie bruxelloise, onze sociétés et trois universités y ont été représentées. Un breakfast réunissant plus de 80 participants a permis de mettre en perspective notre «know-how» et de générer des rencontres entre entreprises belges et étrangères.

Le « Belgian Café » a permis à 700 personnes enregistrées au sein de Bio de rencontrer les acteurs belges.

Pour le secteur des « dispositifs médicaux », le Pôle et Bruxelles-Export se sont à nouveau associés pour organiser avec les deux autres Régions belges, une présence active lors de « Medica 2008 ». L'intérêt des PME pour cette organisation a permis à 11 sociétés d'exposer sur le stand bruxellois, 612 rencontres ont pu générer 137 contacts de suivi, 220 demandes d'informations complémentaires et 34 visites d'entreprises.

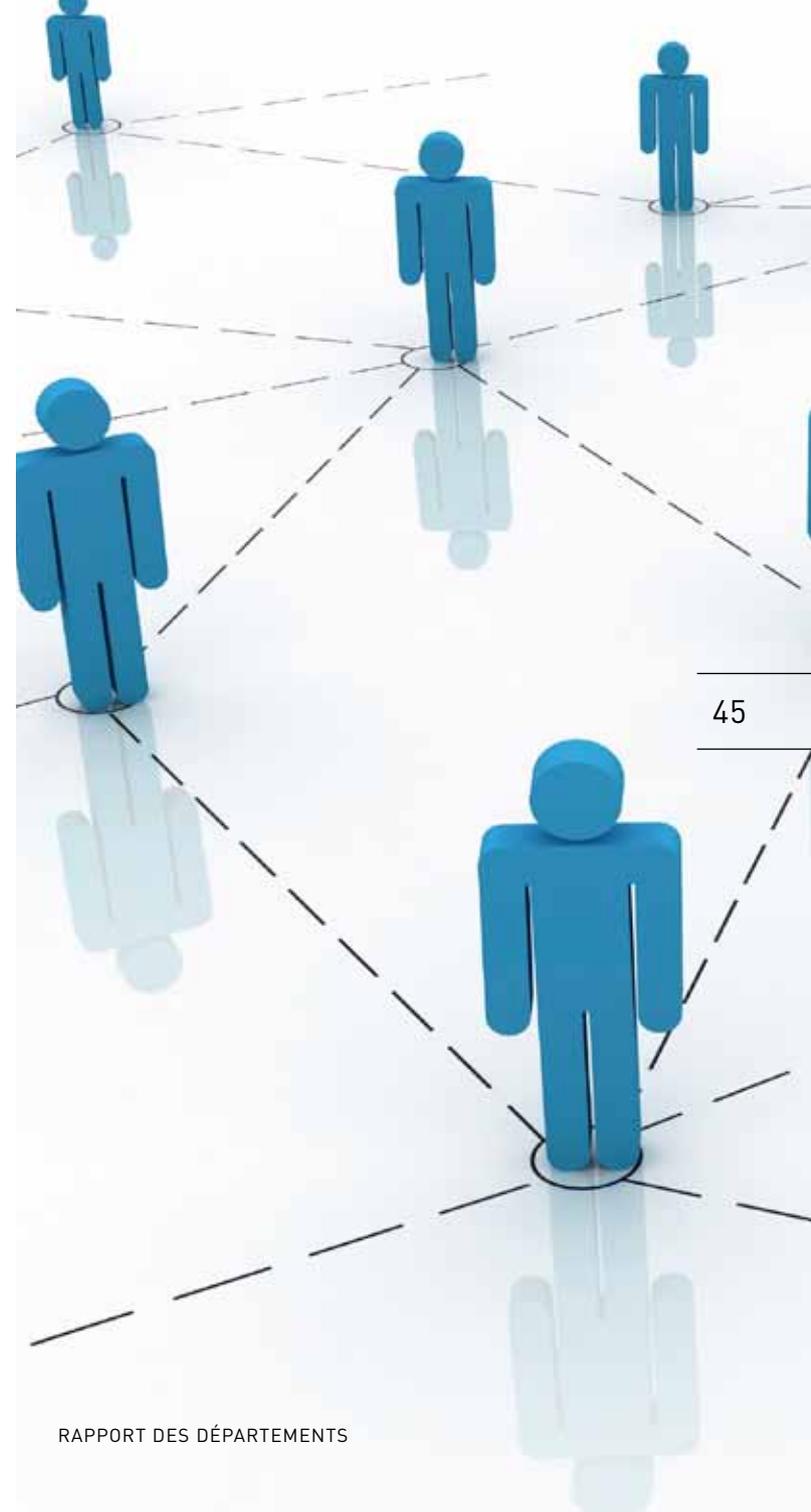
En ce qui concerne les accompagnements individuels, ceux-ci ont fait l'objet de 3 AR123, de 32 demandes de subsides et financements, de 7 dossiers d'implantation d'entreprises, de 12 projets d'activités nouvelles, d'un projet R&D, de 2 études de marché et de 21 diffusions d'informations sectorielles personnalisées. Il faut surtout noter que pour des dossiers spécifiques, le Pôle réalise des études de marché et des études prospectives dans certains sous-secteurs d'activités.

Notre collaboration initiée en 2006 avec la société Solvay a permis à la société BruCells de s'installer sur leur site.

Les activités de support

En tant que membre actif du nouveau réseau « Enterprise Europe Network – Brussels », le Pôle a participé aux réunions des secteurs groupes (bio-pharma-cosmétique et dispositifs médicaux) ainsi qu'au partenariat technologique qui s'est tenu lors du salon « Medica 2008 » lors duquel 3 entreprises bruxelloises y ont pris part et 29 rendez-vous ont été préprogrammés.

De plus, 35 dossiers de partenariats technologiques ont été soumis aux entreprises dont 5 ont fait l'objet d'expressions d'intérêt.



LA CELLULE « SIS »

La Cellule SIS (« Strategic Information Services ») avait pour objectif général d'exploiter des sources d'information informatisées (internet, questel/orbit, dialog/datatar) pour récolter et analyser des informations stratégiques, destinées aux entreprises bruxelloises et aux partenaires de l'ABE ou en appui à des actions de l'ABE. Si, au départ, le service a été essentiellement profilé pour répondre à des requêtes venant de l'extérieur, il a de plus en plus évolué vers le support aux activités des Pôles sectoriels du département, en particulier en matière de développement et de maintenance de produits d'information ainsi que d'accompagnement de projets innovants.

Après 10 ans d'existence, il était normal de mener une réflexion sur l'orientation future à donner à ce service, notamment à la lumière des demandes provenant des entreprises, mais aussi des besoins de nos propres équipes dans l'accompagnement de projets innovants. La conclusion de cette réflexion fut de focaliser dorénavant le service sur de l'information et du conseil de première ligne en matière de protection de la propriété intellectuelle. Toutefois, cette nouvelle orientation n'a pas pu être mise en pratique vu la diminution annoncée des moyens financiers mis à la disposition de l'ABE pour 2009.



LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2008

Dans le Pôle Agroalimentaire

- ▲ le démarrage d'une opération de sensibilisation et d'accompagnement à l'introduction de PME agroalimentaires dans la grande distribution.
- ▲ la constitution d'un groupement d'intérêt économique rassemblant une demi douzaine de PME agroalimentaires orientées alimentation nutrition.

Dans le Pôle Environnement

- ▲ la participation active à l'élaboration du projet « FEDER 2007-2013 » relatif à un incubateur destiné à accueillir des sociétés dans le domaine de l'environnement.
- ▲ la poursuite des efforts de sensibilisation des acteurs de terrain à l'éco-construction et des actions de promotion du cluster Ecobuild.

Dans le Pôle Industrie Urbaine

- ▲ le support actif à la mise en route d'un Centre de Soutien et de Promotion des Métiers de la Mode et du Design dans le cadre du projet « FEDER 2007-2013 ».

Dans le Pôle NTIC

- ▲ suite à l'effort d'identification des acteurs bruxellois de l'édition de logiciels, concentration d'un certain nombre d'initiatives sur ce secteur porteur :
- ▲ organisation d'un stand collectif au CeBIT en collaboration avec Bruxelles Export ;
- ▲ organisation d'un Dev Day, orienté développeurs de logiciels, dans le cadre d'un Job Day organisé par BECI et AGORIA ;
- ▲ réalisation d'un catalogue reprenant l'ensemble des ressources bruxelloises en édition de logiciels.

Dans le Pôle Santé

- ▲ dans le cadre du cluster « Diagnostic & Télé-médecine », coordination et gestion du projet de développement d'un produit de télémétrie commun à quatre entreprises.
- ▲ organisation de la présence bruxelloise et coordination de la présence belge à Bio 2008 à San Diego.

QUELQUES CHIFFRES DE 2008

Entreprises et organisations prospectées individuellement

	SANTE	NTIC	ENVIR	AGRO	INDUS
Total	56	74	26	32	38
Entreprises existantes	43%	66%	77%	44%	61%
Starters	16%	32%	8%	56%	24%

Bénéficiaires de services individuels

	SANTE	NTIC	ENVIR	AGRO	INDUS
Total	126	210	354	273	264
Entreprises existantes	75%	70%	70%	65%	76%
Starters	13%	27%	9%	21%	14%
Monde académique	8%	1%	10%	3%	4%

Participants à événements et abonnés à publications

SANTE	NTIC	ENVIR	AGRO	INDUS
2 489	5 364	6 436	1 846	211

Nombre de visites des sites web sectoriels

IT-SCAN	BRUSSELSGREENTECH	BIOPHARMAINBRUSSELS
11 943	32 835	14 417

PERSPECTIVES 2009

L'objectif stratégique du Département Technologie & Projets innovants reste en ligne avec celui des années précédentes : être un véritable levier de développement économique pour la Région de Bruxelles-Capitale, s'appuyant sur des entreprises à potentiel d'innovation dans six secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement, l'écoconstruction, l'agro-alimentaire et les activités industrielles. Plus que par le passé, le Département se focalisera sur les projets les plus porteurs de croissance et donc de création d'emploi.

Dans le Pôle Agroalimentaire

- ▲ organisation de la sixième édition de l'Agroparty, qui devient réellement un événement de référence dans le secteur à Bruxelles.
- ▲ développement des activités du groupement d'intérêt économique « Alimentation-nutrition ».

Dans le Pôle Ecoconstruction

- ▲ conclusion d'un accord de collaboration entre le cluster bruxellois Ecobuild, piloté par l'ABE et l'IBGE, et les clusters wallons Ecoconstruction et Cap 2020 ; organisation d'événements en commun.
- ▲ mise en place d'une stratégie de sensibilisation des petits métiers de la construction à l'éco-construction.

Dans le Pôle Environnement

- ▲ en collaboration avec l'IBGE et Groupe One, développement du projet « FEDER 2007-2013 » visant à mettre en place un plan stratégique de développement de filières économiques en matière d'environnement.
- ▲ en collaboration avec la SDRB, participation active à la réorientation du projet « FEDER 2007-2013 » de mise en place d'un incubateur environnemental, suite aux restrictions budgétaires imposées par le Gouvernement.

Dans le Pôle Industrie Urbaine

- ▲ poursuite de la participation active au projet « FEDER 2007-2013 » de constitution d'un centre de promotion et d'hébergement d'entreprises pour les métiers de la mode et du design, soutenu par Bruxelles Export, Designed in Brussels et Modo Bruxellae.
- ▲ en collaboration avec ces mêmes partenaires, développement d'un programme d'information à caractère financier et économique à destination des entreprises de la mode.

Dans le Pôle NTIC

- ▲ développement d'une stratégie d'action orientée croissance et internationalisation dans le secteur de l'édition du logiciel.
- ▲ identification des acteurs bruxellois du secteur du multimedia et de leurs besoins.

Dans le Pôle Santé

- ▲ stimulation des collaborations entre les entreprises et le monde académique autour de la thématique des essais cliniques, dans le cadre des activités du cluster « Bio-pharma ».
- ▲ finalisation du développement du produit commun au sein du consortium « Télémétrie » et constitution de l'entité appelée à valoriser ce résultat.

SUCCESS STORY

Vitalsys est une société bruxelloise spécialisée dans les services et l'intégration de solutions de télémédecine pour diverses applications médicales. En corollaire, la société a développé une gamme d'appareils médicaux utilisables en cabinet médical avec ou sans ordinateur.

Vitalsys promeut des systèmes de surveillance à distance de signaux vitaux pour suivre des pathologies chroniques comme l'hypertension, l'insuffisance cardiaque, les troubles du rythme cardiaque, la bronchopathie chronique obstructive et le diabète.

Une étude réalisée par l'ABE indique que le marché du monitoring des patients à distance et de la télémétrie multi-paramètres est en croissance de 28% par an au niveau mondial et représentera en Europe un marché de 352,8 million \$ en 2010.

La Pôle Santé de l'ABE a accompagné «Vitalsys» dans son développement et a permis à la société Vitalsys de bénéficier de différentes aides qui ont contribué à sa croissance et à la création d'emplois :

- ▲ une étude de faisabilité pour un montant de 60 000 € en 2003,
- ▲ un AR123 en 2005,
- ▲ un subsidie R&D de l'IRSIB pour un montant de 126 882 € en 2006,
- ▲ un AR123 en 2008,
- ▲ une intervention du Fonds de Garantie pour un montant de 32 000 € en 2008.

Vitalsys est un des membres du cluster Diagnostic et Télémédecine initié par l'ABE et participe, à ce titre, à un projet en commun avec 3 autres sociétés du cluster pour le développement d'un nouveau produit au sein d'un accord de consortium signé le 6 mars 2008.

La société Vitalsys étant sous-traitante de Belgacom, elle bénéficie également indirectement et pour une part importante du projet Belgium HF (budget d'environ 2 millions d'Euros – voir le site www.Belgium-HF.be).

Aujourd'hui, Vitalsys occupe 10 personnes et a inauguré le 27 octobre 2008 ses nouveaux bureaux, situés avenue de Tervuren, en présence du Ministre Cerexhe.

RAPPORT DES DÉPARTEMENTS

RELATIONS INTERNATIONALES

LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE TRANSNATIONAL

OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Le département international a pour principale mission d'informer et d'accompagner les entreprises bruxelloises souhaitant s'internationaliser.

Pour atteindre ces objectifs, le département utilise des outils et des méthodologies permettant la stimulation de l'entreprise et du chercheur bruxellois à l'international et son ouverture à la globalisation des marchés, soit dans le cadre de la stratégie propre à ceux-ci, soit pour un projet particulier, afin d'améliorer ainsi leur compétitivité dans un environnement sur un marché de plus en plus exigeant.

L'équipe aide les entreprises, PME, centres de recherche et porteurs de projets bruxellois au niveau de l'offre comme de la demande – de compétences, technologies, services ou produits innovants. Les services du département international sont adaptés aux besoins de clients de façon individuelle afin d'apporter la solution dont le client a besoin pour développer ses activités. Les conseillers identifient ainsi pour leurs clients les partenaires non belges qui apportent les compétences techniques ou les technologies dont ils ont besoin ou leur permettent de valoriser leur expertise ou leurs technologies. Mais ils exploitent aussi les projets, idées, technologies et expertises provenant des réseaux et ce en faveur des acteurs bruxellois.

Les actions du département se situent tant en amont, loin du marché par la stimulation et l'accompagnement des Bruxellois au montage de projets de recherche et d'innovation transnationaux financés par la Commission européenne, qu'en aval, plus proche du marché, en stimulant la coopération technologique et le transfert de compétences de et vers les acteurs bruxellois économiques, industriels et académiques concernés.

Les outils utilisés par le département sont constamment évalués et adaptés pour atteindre les objectifs ci-dessus. Parmi les outils les plus utilisés, il convient de mentionner les réseaux de partenariat transnationaux et l'accès aux financements européens destinés à des projets de recherche transnationaux. L'ABE est acteur dans les réseaux suivants : Enterprise Europe Network, EURADA, (association européenne des agences de développement régional), TII, clubs européens d'agence d'innovation et de transferts de technologie.

L'ÉQUIPE

L'équipe, multinationale afin de pouvoir mieux accompagner les clients à l'étranger, est constituée de conseillers multilingues ayant une forte expérience dans le montage de partenariats transnationaux : Jacques Evrard, Barbara Andreani, Erwan Le Guen, Alexandre Bonnyns, Manuel Fernandez, Juan Saura, Ana Baptista et Nadine Bettens. L'équipe a subi de profonds remaniements en 2008 suite aux départs de Erwan Le Guen, Manuel Fernandez et Juan Saura d'une part, et l'arrivée de Mustafeen Nayani, Nadège Mote et Katrien Selderslaghs.

LES ACTIVITÉS 2008

Constamment à l'écoute des besoins des entreprises et des labos et chercheurs universitaires bruxellois, les conseillers du département vont à la rencontre du tissu économique, industriel et académique de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces activités sont rendues possibles par l'existence de contrats ponctuels entre l'Agence et la Commission européenne. L'utilité de ces contrats pour la région et l'intérêt concret des activités qui sont menées dans leur cadre pour les acteurs bruxellois sont objectivés par des rapports d'activité et des indicateurs de performance précis.

Le contrat Brussels IRC (2004-2008) a enregistré les résultats suivants :

- ▲ la signature de 24 accords de collaboration technologique transnationale,
- ▲ 762 visites d'entreprises/centres de recherche,
- ▲ la visibilité européenne et internationale assurée à 340 profils d'offres ou de demandes de technologie, l'envoi de 13 137 offres ou demandes de technologie aux abonnés du service d'alerte sur le marché de la technologie.

A partir du 1^{er} avril 2008, Brussels IRC a laissé la place à Enterprise Europe Brussels, nouvelle entité au service des entrepreneurs et des universités bruxellois et qui est le résultat d'un consortium mis en place entre l'ABE et BECI (CCIB) en réponse à l'appel à proposition lancé une année auparavant par la Commission européenne.

En effet, suite à la volonté de la Commission européenne de fusionner 2 réseaux de support aux entreprises (les Euro Info centres et les Innovation Relay Centres) qui étaient actifs depuis respectivement 15 et 20 ans, Enterprise Europe Brussels offre aux

entrepreneurs une gamme beaucoup plus étendue de services de support à l'internationalisation, l'innovation et la R&DT.

Les services d'Enterprise Europe Brussels relèvent de l'expertise de base des deux structures hôtes ABE et BECI dans un esprit de complémentarité et de synergie au service des entrepreneurs et un contrat bilatéral a donc été signé entre les deux partenaires bruxellois et la Commission européenne

Dans cette perspective, le département International a continué à travailler sur la collaboration technologique transnationale, l'open innovation, la recherche et le développement.

Quant au partenariat d'affaires et l'information sur la législation européenne, ils relèvent de la compétence de BECI sous le même et unique contrat Enterprise Europe Brussels.

Information individuelle et collective

Deux services d'alerte électronique diffusent aux clients abonnés des informations entièrement gratuites, sélectionnées et ciblées de manière bimensuelle.

Le premier service, qui est de fait incorporé dans la lettre d'information mensuelle Enterprise Europe Brussels, informe les clients sur les appels à proposition émanant de la Commission européenne et sur des événements de partenariat européens potentiellement intéressants pour eux. Ce service compte actuellement 4300 abonnés et est disponible via cette même lettre d'information « E2B » d'Enterprise Europe Brussels.

Le second service constitue un véritable outil de veille technologique européen mis à disposition des clients. Il diffuse des opportunités venant de la base de données la plus importante en Europe en matière d'offres et de

demandes de technologie : environ 3000 profils technologiques par an. Chaque abonné reçoit une information précise, ponctuelle et personnalisée sur l'état de l'art dans les secteurs qui l'intéressent, sur base d'un choix préalable de mots-clés. 16 nouveaux clients se sont abonnés à ce service depuis le 4 avril 2008, portant le nombre total d'abonnés à 241.

Par ailleurs, une sélection d'offres et de demandes de technologie est publiée en format .pdf sur base mensuelle sur le site d'Enterprise Europe Brussels, choisies pour leur intérêt potentiel en Région de Bruxelles-Capitale. (www.brusselsnetwork.be)

Enfin, le site internet www.brussels-irc.be du Brussels IRC a laissé la place – depuis juin 2008 – à un nouveau site www.brusselsnetwork.be. Ce dernier est la porte d'entrée sur la toile aux activités d'Enterprise Europe Brussels, membre pour la Région de Bruxelles-Capitale du réseau Enterprise Europe.

Les pages web du site de l'ABE relatives aux activités Enterprise Europe Brussels et NCP⁽¹⁾ sont adaptées régulièrement dans un souci de fournir une information stratégique et ciblée et ce en coordination avec les autres départements de l'agence et les pôles sectoriels.

Accompagnement collectif et individuel

Les conseillers du département sont en permanence à l'écoute des besoins du tissu économique industriel et académique bruxellois. Grâce à un contact direct avec les clients potentiels, ils détectent et analysent les besoins et atouts des entreprises et chercheurs universitaires. Cette analyse permet de définir un profil de recherche, traduit en offre ou demande de technologie

1 NCP « Point de Contact National ou National Contact Point » pour le 7^e Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne ou 7^e PCRD.



et d'initier une recherche de partenaire étranger. Ils sélectionnent, diffusent et exploitent également les opportunités en provenance du réseau et susceptibles d'intéresser les Bruxellois. Les services ainsi offerts déploient une gamme complète de valeurs ajoutées :

- ▲ Ouverture à l'international en offrant une visibilité sans égal et une possibilité de trouver rapidement un partenaire stratégique étranger avec lequel sera initiée une collaboration grâce à la publication de ce profil bruxellois dans le réseau Enterprise Europe actif aux quatre coins de l'Europe, voire même au-delà.
- ▲ Identification grâce au réseau Enterprise Europe d'une solution technologique concrète à un problème spécifique auquel est confronté un acteur bruxellois.
- ▲ Possibilité de participer activement à des événements de partenariat technologique ciblés sur leurs besoins. Ces événements leur permettent de rencontrer en un minimum de temps un maximum de partenaires potentiels ciblés et présélectionnés grâce à une collaboration entre le Enterprise Europe Brussels – qui connaît leurs besoins – et les autres membres du réseau participant à l'organisation de l'événement – qui connaissent eux aussi les compétences de leurs clients et qui sélectionnent les fournisseurs de solutions potentielles.
- ▲ Accompagnement, guidance et conseil gratuit du client bruxellois dans son processus de négociation avec les partenaires potentiels identifiés jusqu'à la signature d'un accord de partenariat.

En 2008, grâce au contrat Enterprise Europe Brussels, une assistance personnalisée a ainsi été fournie à 139 entreprises et laboratoires universitaires. 15 profils technologiques présentant les compétences ou les besoins de Bruxellois ont été publiés dans la base de données du réseau Enterprise Europe et 7 accords de partenariats technologiques trans-

nationaux ont été conclus et signés par des clients bruxellois avec des partenaires non belges.

Amélioration de la qualité des services

L'« Advisory Board », comité consultatif composé de PME et chercheurs bruxellois bénéficiant des services d'Enterprise Europe Brussels et représentatifs des principaux secteurs économiques et scientifiques et le « Steering Committee » comité consultatif composé des principaux « stakeholders bruxellois », se sont réunis pour la première fois en juin 2008 pour connaître dans le détail les activités d'EEB et pour donner leur avis sur les options stratégiques et l'adaptation des services aux besoins de ses clients. Ces consultations permettent à Enterprise Europe Brussels d'offrir des services vraiment en phase avec les besoins de ses cibles et de concentrer ses ressources sur les services à plus forte valeur ajoutée pour le tissu économique et de la recherche bruxellois.

Toujours dans le souci de maintenir une approche qualitative dans la prestation de ses services, Enterprise Europe Brussels a signé 16 nouveaux contrats de fidélité avec ses clients depuis avril 2008. Ces contrats engagent à la fois Enterprise Europe Brussels et ses clients et ont déjà permis de mieux calibrer le service et le suivi (« aftersales »).

Renforcement de l'efficacité des services offerts par Enterprise Europe Brussels à ses clients grâce à de nouvelles méthodologies

En 2008, Enterprise Europe Brussels a continué sa participation à l'initiative « Grande Région » du réseau européen, regroupant les membres des régions limitrophes d'Allemagne de l'Ouest, Suisse, France, Belgique et Luxembourg. Le but de cette initiative est, par des actions ponctuelles et ciblées, d'utiliser la

proximité géographique pour faciliter les accords de transferts de technologie et de coopération entre les acteurs situés dans ces régions. Cette méthode permet de donner une visibilité accrue aux acteurs bruxellois dans des régions où ils peuvent plus aisément engager des partenariats technologiques, créant par la suite de la valeur ajoutée pour la région bruxelloise.

Afin de rester en avance sur les évolutions constantes en matière d'aide à la collaboration et au transfert de technologie à l'international, Enterprise Europe Brussels a continué son activité dans un projet qui a pour but d'identifier et d'appliquer de nouvelles méthodologies de transfert de technologie. Ce projet, qui avait commencé sous la période contractuelle précédente, a associé Bruxelles à d'autres partenaires du réseau et a permis d'offrir de nouveaux services notamment par le biais des interfaces universitaires et des groupements d'entreprises. Il s'agit du projet Trans2Tech.

Amélioration de la participation des Bruxellois aux programmes de recherche et développement européens

Les activités du département visant à aider les acteurs bruxellois dans le montage de projets de recherche et développement (R&D) en réponse à des appels à projets de la Commission européenne, liés au Point de Contact National (PCN, désigné plus communément NCP, acception anglaise du terme) pour le Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) de l'Union Européenne, ont continué dans la ligne des années précédentes, tout en connaissant une sensible évolution.

En tant que NCP pour les PME ainsi que les principales disciplines du programme « Coopération » du 7^e PCRD, l'ABE offre un accompagnement de qualité sur tout ce qui a trait notamment à la recherche de partenaires, le montage et la négociation de projets européens de recherche et développement (y compris les aspects

financiers), par nature transnationaux. Ces services couvrent aussi la réponse aux questions relatives à la propriété intellectuelle posées par les clients et la valorisation des résultats des projets.

Les interfaces universitaires bruxelloises et parfois les chercheurs eux-mêmes quant ils en éprouvent le besoin, font appel aux services NCP de l'ABE, en particulier pour la recherche de partenaires PME / industriels étrangers pour des projets dans lesquels sont impliqués des Bruxellois, ou pour la résolution de questions épineuses.

Afin de continuer à servir au mieux ses clients et de disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été très active, dans plusieurs projets cofinancés par la Commission Européenne. Il s'agit des projets suivants :

- ▲ SMEs Go Health (Santé)
- ▲ WEMentor (Entrepreneuriat et recherche féminins)
- ▲ SME2Lead (formation des PME à la gestion et coordination de projets européen de R&D)
- ▲ Food-N-Co (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec des pays hors UE)
- ▲ EU-Balkan FABnet (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec la zone ouest des Balkans)
- ▲ MEDA go to Europe (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec des pays méditerranéens)

L'ABE est également partenaire, en tant que NCP expérimenté, dans plusieurs projets thématiques cofinancés par la Commission Européenne, qui visent à mettre en réseau et à former les nouveaux NCP. Il s'agit notamment des projets :

- ▲ Bio-Net : mise en réseau et formation des NCP de la thématique Alimentation, Agriculture, Pêcheries et Biotechnologies

- ▲ Health NCP net : mise en réseau et formation des NCP de la thématique Santé et Sciences de la Vie
- ▲ Transcosme : mise en réseau et formation des NCP de la thématique Recherche pour PME et association de PME programme Capacités

Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME et chercheurs bruxellois aux projets de R&D (Projets de recherche collaborative et Réseaux d'Excellence) cofinancés par la Communauté européenne au titre du 7^e PCRD et de développer des réseaux efficaces à l'étranger qui puissent être mis au service des entrepreneurs et chercheurs dynamiques de la Région de Bruxelles-Capitale qui souhaitent y développer leurs activités.

La dissémination d'informations vers les PME et chercheurs est assurée par des actions directes menées par les conseillers NCP de l'ABE et par l'intermédiaire d'un réseau de multiplicateurs en Belgique (fédérations professionnelles ou services d'interface de l'enseignement supérieur).

L'ABE est d'autre part régulièrement sollicitée pour des séances d'information ou de formation ponctuelles dans le cadre de ses activités NCP. Afin d'aider ses clients à préparer les appels à proposition 2009 du 7^e PCRD, l'équipe NCP de l'ABE a notamment organisé en septembre 2008 un séminaire de formation d'une journée sur la participation à un projet FP7. Une quinzaine de participants étaient présents. Ce séminaire a bénéficié de la présence exceptionnelle de Madame Regina Lago, Directrice Générale de Embrapa Food Technology for Embrapa Agroindustria de Alimentos (Brésil) et de Monsieur Mustapha Mabkhout, Directeur du Centre Technique pour l'Industrie Agroalimentaire (CETIA-Maroc). Un des objectifs du séminaire était en effet de stimuler les partenariats de recherche dans le domaine agro-alimentaire entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Brésil et le Maroc.

Tirant parti de son expertise acquise notamment par le biais de sa participation active, et dont la qualité est reconnue par ses pairs, aux projets européens cités ci-dessus, l'ABE continue d'améliorer et étoffer ses services visant à contribuer à une meilleure préparation des entreprises et chercheurs bruxellois à une participation à des projets du 7^e PCRD, notamment en organisant régulièrement des ateliers de formations ciblées et pratiques.

Dans l'optique constante de faire profiter toujours plus de Bruxellois de leurs services à forte valeur ajoutée, les conseillers du département ont prospecté 33 nouveaux clients bruxellois potentiels (majoritairement des entreprises) pour les activités européennes et internationales et ont accompagné 745 clients Bruxellois (dont 460 entreprises et 124 laboratoires ou centres de recherche) dans le cadre d'activités d'internationalisation.

EVÉNEMENTS SAILLANTS 2008

En collaboration avec le département Technologie et Projets Innovants (TPI) de l'ABE, le département international a activement soutenu et accompagné la participation d'entreprises et chercheurs bruxellois à des événements ciblés organisés à l'étranger, ou à Bruxelles avec la participation de contacts étrangers. Ces événements sont des bourses d'échanges technologiques et des séances de formation et d'information ciblée :

- ▲ Medica (Hanovre) dans le secteur des dispositifs médicaux.
- ▲ CEBIT (Allemagne Hanovre) dans le secteur des TIC.
- ▲ JAS Journées Aliments & Santé dans le secteur agroalimentaire
- ▲ European Digital Cooperation à Paris dans le secteur TIC.
- ▲ Stand Enterprise Europe Brussels au Salon Entreprendre 2008 ainsi que le lancement officiel d'Enterprise Europe Brussels auprès de ses clients et de ses stakeholders lors de ce même salon.
- ▲ L'organisation de 10 séminaires de formation à la participation au 7^e PCRD

A l'occasion de ces événements centrés sur les secteurs des NTIC, de l'agroalimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires potentiels européens en vue d'établir les bases de partenariats technologiques.



PERSPECTIVES 2009

Les défis de l'internationalisation envahissent la vie des petites et moyennes entreprises et se font de plus en plus pressants. Le département international de l'ABE apporte des solutions pratiques, reposant sur des méthodologies et des outils éprouvés.

En 2009, le département se concentrera sur ses activités de conseil et d'accompagnement à l'international que ce soit en Europe ou hors Europe, la complémentarité entre les deux activités du département à savoir le partenariat d'une part et l'attraction d'investissements étrangers d'autre part est plus qu'évidente. Quoi de plus naturel que d'offrir les services de partenariat en prolongement de tout ce que l'ABE offre à l'investisseur étranger qui s'établit à Bruxelles. L'accent des services sera mis sur la qualité de l'accompagnement et plus précisément l'accompagnement à des niches ou à un groupe restreint d'entreprises. Par exemple l'organisation de missions de PME spécialisées est un service qui sera privilégié dans le cadre des différents réseaux au sein desquels l'ABE fonctionne. C'est à ce titre qu'une collaboration accrue se fera avec le département technologie et projets innovants de l'agence.

De plus, il convient de noter que le partenariat entamé avec BECI dans le cadre du réseau Enterprise Europe network sera intensifié et permettra de mieux concentrer les services aux entreprises bruxelloises au niveau des partenariats d'affaires et partenariats technologiques de même que dans la fourniture d'informations stratégiques liées aux financements européens et aux marchés publics.

Une synergie plus grande sera également développée avec Bruxelles Export ainsi qu'avec le réseau des attachés économiques et commerciaux et plusieurs activités en commun seront envisagées.

Un comité de « stakeholders locaux » a été mis sur pied. Il est important d'assurer la visibilité des services offerts par le partenariat ABE-BECI dans le cadre d'Enterprise Europe Brussels vers toutes les structures de service d'appui aux PME et acteurs économiques et académiques régionaux.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2008

Nombre de clients prospectés	33
Nombre de clients informés individuellement	549
Nombre de clients accompagnés individuellement	196
Nombre d'entreprises informées collectivement	1096
Nombre d'accords de transfert de technologie transnationaux signés	7
Nombre d'abonnés aux services d'alerte email	4300
Nombre de profils bruxellois diffusés par les réseaux	15
Nombre de séminaires de formation réalisés	10 dont 2 à Bruxelles



SUCCESS STORY

Dans le cadre de l'activité NCP

La PME Bruxelloise Biomim Greenloop a soumis fin 2008, avec l'aide de l'ABE, un projet de recherche FP7 ambitieux sur la séquestration de carbone, CO₂SolStock. Regroupant 4 universités européennes prestigieuses (Grenade, Lausanne, Delft, Edinbourg). Ce projet a été sélectionné par la Commission Européenne qui le cofinancera à hauteur de 2 25 millions € sur 3 ans.

Dans le cadre de l'activité BIRC-Enterprise Europe Brussels

Suite à sa participation au brokerage event FutureMatch CeBIT 2009, la société bruxelloise Odyssee Mobile a conclu un accord de collaboration avec la société allemande Softway AG.

Odyssee Mobile est spécialisée dans le développement et l'implémentation de solutions mobiles qui favorisent la communication et l'échange d'information entre une société et ses employés actifs sur le terrain, ce qui contribue à optimiser la productivité et l'efficacité de l'entreprise.

Softway AG est de son côté plutôt ciblée sur les solutions SAP : le fait de pouvoir ajouter l'option mobilité via la technologie d'Odyssee Mobile donne la possibilité à Softway d'offrir à ses clients un portefeuille de services et produits beaucoup plus large et efficace.

RAPPORT DES DÉPARTEMENTS

RELATIONS INTERNATIONALES

L'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

La mission

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospector et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. Une unité spécifique, composée de 4-5 personnes est opérationnelle depuis au sein de l'ABE.

La mission d'attraction d'investissements étrangers, caractérisée par une démarche proactive, comprend essentiellement trois étapes :

- ▲ Rechercher et identifier des investisseurs potentiels ;
- ▲ Informer et prospector activement ces investisseurs ;
- ▲ Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

L'ABE travaille en étroite collaboration avec la Direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers) chargée notamment des contacts avec les représentants et instances officiels belges et étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels.

Les priorités stratégiques

En janvier 2005, à partir d'un état des lieux et de propositions faits par l'ABE, le Ministre de l'Économie a établi les thèmes prioritaires de la stratégie régionale d'attraction d'investissements étrangers pour la période 2005-2007. Ceux-ci comprennent :

Période	Thème prioritaire	Champs d'actions
2005	Renforcement de la prospection	Optimisation de l'utilisation du réseau des AEC Utilisation de consultants dans les pays-cibles Renforcement de la prospection au départ de Bruxelles
2006	Renforcement de l'accompagnement	Création du « Welcome Package » (incubateur) Engagement d'un Business analyst
2007	Renforcement de la promotion	Lancement d'une campagne PR vers le Japon et les Etats-Unis Collaboration accrue avec les autres organismes bruxellois tournés vers son développement international

En 2008, les efforts se sont portés à nouveau sur la prospection, en renforçant l'action des consultants (part croissante du variable dans leur rémunération) tout en menant une évaluation toujours plus stricte de leurs performances.

Concernant la Promotion, un appel d'offre a été lancé pour la réalisation d'une campagne de Relations Publiques destinée à accroître la visibilité des atouts de Bruxelles dans la presse économique de 3 pays limitrophes : la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Cette campagne a été initiée en septembre 2008 et se prolongera jusqu'en juin 2009.

L'ÉQUIPE

L'unité Investissements Etrangers de la BU Relations Internationales est composée des personnes suivantes : Jacques Evrard, Emmanuel de Beughem, Ana Baptista, Juan Saura (jusqu'au 15 octobre) et Micheline Neuts, de plus Chantal Deroy est la personne en charge de la cellule Investissements étrangers au Ministère de la région de Bruxelles Capitale.

LES ACTIVITÉS 2008

Les actions de sensibilisation

Le public cible du département est double : l'investisseur final, généralement une entreprise située à l'étranger et d'autre part les intermédiaires ou « prescripteurs », ce qui comprend toutes les professions amenées à conseiller les entreprises dans le choix d'une nouvelle localisation. Il s'agit principalement de consultants, avocats, banquiers d'affaires, de même que de chambres de commerce, d'agences de développement économique, ou de bureaux de représentation régionaux.

Les principales actions de sensibilisations menées en 2008 ont porté sur :

Publications et médias

- ▲ La publication de 4 newsletters électroniques dont chaque envoi comprend environ 1500 contacts et d'une newsletter encartée dans le magazine de l'American Chamber of Commerce, diffusé à 1500 abonnés ;
- ▲ Le lancement d'une campagne media d'un an (initiée en septembre 2008) orientée vers la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni et dont l'objectif est de sensibiliser la presse économique de ces pays aux atouts de Bruxelles.

La première phase de la campagne (sept-déc 2008) a consisté principalement à la définition des messages clés et à la réalisation des outils de communication nécessaires (fiches techniques, fardes de presse, témoignages vidéo).

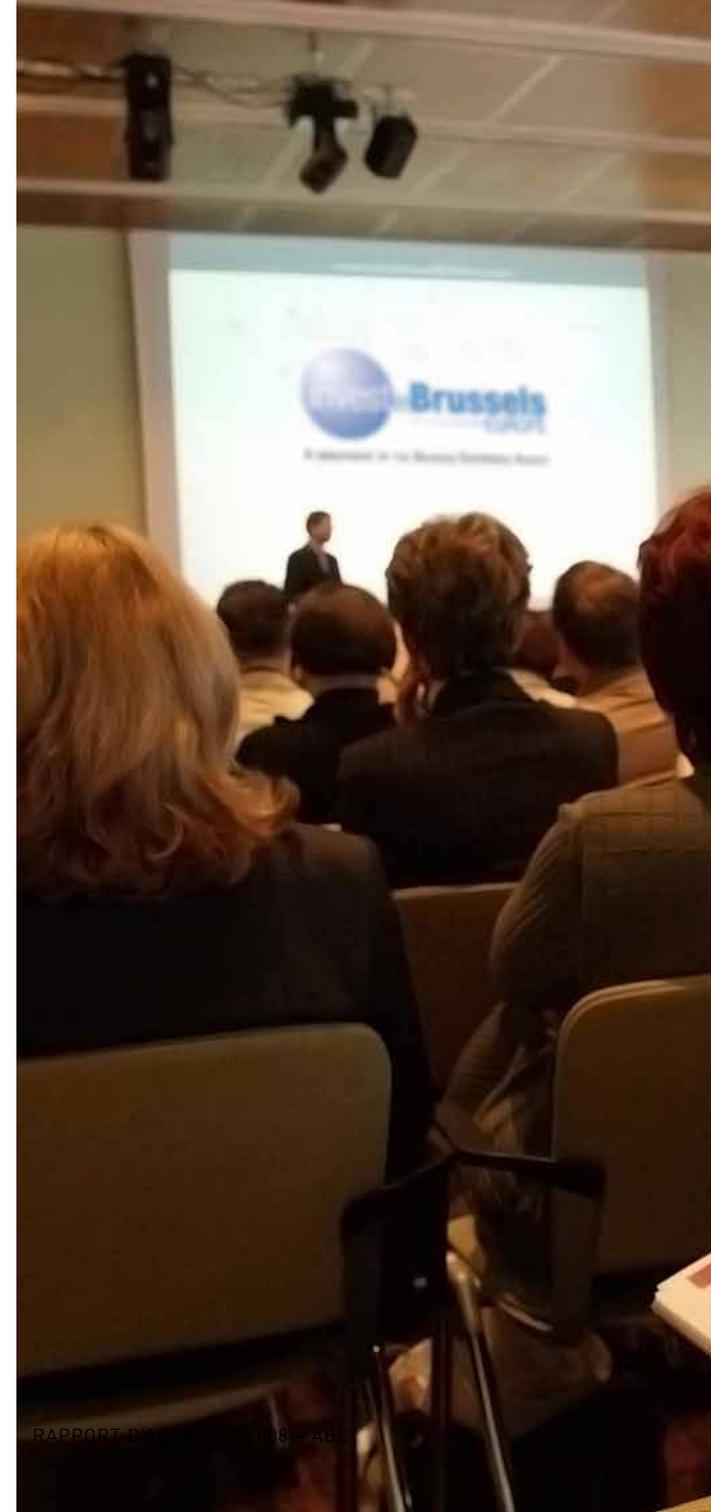
Les prises de contacts avec la presse prendront cours dans une seconde phase qui commencera dès janvier 2009, via notamment l'invitation de journalistes à Bruxelles. On notera que les événements économiques survenus au 3^e trimestre

2008 ont nécessité d'importants ajustements tant en termes de messages et arguments à diffuser que de secteurs à cibler.

- ▲ Le renouvellement, en collaboration avec le MRBC, de la brochure promotionnelle sur Bruxelles destinée aux investisseurs étrangers et intitulée « Think Europe – Act from Brussels ». Cette brochure est actuellement disponible en 4 langues (français, anglais, allemand et chinois).

Séminaires d'information

- ▲ L'organisation de 16 séminaires à l'étranger sur les atouts de Bruxelles, qui ont permis de toucher globalement près de 700 investisseurs potentiels ou intermédiaires (consultants, avocats...) :
- Au Japon, dans le cadre d'une mission de prospection, avec la collaboration des chambres de commerces de Tokyo, Nagoya et Osaka. On notera que cette mission a été facilitée par la SDRB et notamment son Président, dont la collaboration a permis de réaliser de nombreux contacts sur place ;
- A Cannes, dans le cadre du Mipim, présentation du Plan de Développement International de Bruxelles ;
- A Lyon, organisation d'un séminaire « Invest in Brussels and Wallonia » conjointement avec l'Awex ;
- A La Baule, dans le cadre de la « World Investment Conference 2008 » ;
- A New York, invitations de 16 journalistes du secteur financiers afin de leur présenter les atouts de la fiscalité belge (en collaboration avec le SPF Finances) ;
- A Atlanta : deux présentations sur les atouts de Bruxelles et les services de l'ABE aux membres de l'« International Economic Development Council » ;





- A Greenville (Caroline du Sud) et Atlanta, organisation de deux séminaires « Invest in Brussels » en collaboration avec la Clemson University (partenaire de l'Ichec) et la Chambre de commerce d'Atlanta (Metro Atlanta);
- A Shanghai et Shenzhen (Chine), organisation de deux événements présentant les atouts de Bruxelles aux milieux d'affaires locaux;
- A Singapour, organisation conjointe (avec FIT et AWEX) d'un séminaire « Invest in Belgium » dans le cadre de la mission princière;
- A Madrid et Barcelone, organisation de deux séminaires « Invest in Brussels » en collaboration avec la banque BBVA;
- A Rotterdam, présentation des atouts de Bruxelles aux membres de l'AIIESEC International;

▲ L'ABE a également accueilli 14 délégations étrangères de passage à Bruxelles.

Les actions de prospection

La prospection d'investissements étrangers consiste à détecter des entreprises étrangères ayant un nouveau projet d'implantation éventuellement localisable à Bruxelles et dans un second temps à convaincre celles-ci de s'y implanter.

Les projets sont détectés via les relais suivants :

- ▲ Le réseau des Attachés économique et commerciaux de Bruxelles Export;
- ▲ Des intermédiaires (consultants, banquiers, avocats), appointés ou non, chargés d'informer les Attachés et l'ABE sur des projets potentiels d'investissements;
- ▲ Les Ambassades et consulats généraux belges là où la Région de Bruxelles-Capitale ne dispose pas de relais;

▲ Par des demandes spontanées générées par notre site Invest in Brussels qui est disponible en sept langues.

En 2008 l'ABE a continué sa collaboration avec des consultants rémunérés en Chine et en Inde. Avec leur support, 25 investisseurs potentiels ont été identifiés dans ces deux pays et démarchés individuellement par les représentants de l'ABE.

La collaboration initiée en 2005 avec un consultant aux USA n'a quant à elle plus été renouvelée en raison des résultats jugés trop faibles. De nouvelles pistes sont à l'étude pour la prospection de ce marché en 2009.

Au total, ce sont 87 entreprises porteuses de projets éventuels qui ont été détectées et démarchées individuellement à l'étranger par l'ABE.

L'accompagnement

Au cours de l'année 2008, 129 entreprises étrangères ont reçu une aide individualisée de l'ABE dans leurs investigations en vue d'une installation éventuelle à Bruxelles. La plupart du temps, au-delà de la Cellule investissement, ces accompagnements impliquent les différents départements de l'Agence.

Afin d'offrir un service aussi proche que possible des attentes des investisseurs potentiels, l'ABE a lancé au début de l'année 2006 le « Brussels Business Welcome Package ». Ce service leur propose un hébergement et accompagnement gratuits et sans engagement, pendant une période limitée, afin qu'ils puissent évaluer les atouts de Bruxelles dans les meilleures conditions.

Cet incubateur pour investisseurs étrangers a accueilli 11 entreprises en 2008 (contre 6 en 2006 et 8 en 2007). Toutes ces entreprises se sont établies à Bruxelles par la suite. Elles représentent près de la moitié des

investisseurs étrangers accueillis par l'ABE au cours de l'année.

ÉVÉNEMENTS SAILLANTS 2008

Campagne de presse : En collaboration avec le Ministère de la Région de Bruxelles, l'ABE a pris part au lancement d'un appel d'offre destiné à mettre en place une campagne de presse visant à la promotion des atouts de Bruxelles dans la presse économique de 3 pays : l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. La société allemande Media Consulta a remporté l'appel d'offre. Son action se déroule entre le second semestre 2008 et le premier semestre 2009.

Début de la coopération avec les agences de développement économique aux Etats-Unis : Un premier essai a été réalisé avec succès à Atlanta en octobre 2008 en coopération avec le correspondant d'Eurada en Amérique du Nord (IEDC) et leur membre Mtro Atlanta.

Collaboration accrue avec les autres organismes bruxellois tournés vers son développement international.

Nette baisse des demandes en fin d'année : Le nombre total d'investisseurs étrangers attirés à Bruxelles en 2008 est de 20 entreprises. Ce chiffre est identique à celui de l'année précédente et en dessous de nos attentes (nous projections d'atteindre 24 entreprises). La mauvaise situation économique qui prévaut plus singulièrement depuis septembre 2008 a clairement marqué un coup d'arrêt dans les projets d'extension de nombreuses entreprises. Le nombre de demandes d'information de la part de nouvelles entreprises a quasi été nulle au cours des deux derniers mois de 2008.

Deux importantes sociétés chinoises s'établissent à Bruxelles : depuis qu'elle a la charge de cette mission, l'ABE a inscrit la Chine parmi ses cibles stratégiques. En 2008, les entreprises HUAWEI, leader mondial dans la fabrication de centraux téléphoniques et SANY, géant dans la fabrication de matériel de génie civil ont choisi d'établir des bureaux à Bruxelles. L'ABE était en contact avec ces deux entreprises depuis plus d'un an.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2008

Nombre d'entreprises sensibilisées (via newsletter essentiellement)	10 500 (id)
Nombre d'entreprises informées collectivement	1 025 (contre 360 en 2007)
Nombre d'entreprises visitées à l'étranger (information individuelle)	87 (98 en 2007)
Dossiers d'investisseurs potentiels traités (accompagnement individuels)	129 (contre 115 en 2007)
Nombre d'investisseurs ayant concrétisé avec aide ABE	20 (= 2007)
Nombre d'entreprises accueillies dans l'incubateur	11 (contre 7 en 2007)

PERSPECTIVES 2009

En 2009, les priorités du Plan d'action de la Cellule investissements étrangers porteront sur :

- ▲ Du Projet BMR (Brussels Metropolitan Region) ;
- ▲ Achever la campagne de Relation Publique initiée en 2008 envers les presses anglaise, française et allemande ;
- ▲ Renforcer la prospection envers les organisations non gouvernementales ;
- ▲ En Chine : promouvoir l'attraction d'entreprises technologiques via la création de partenariats ;
- ▲ Aux Etats-Unis : intensifier l'attraction d'investisseurs via des partenariats avec les chambres économiques de développements.
- ▲ Intensifier les synergies entre deux cellules du département dont les produits sont immanquablement complémentaires.

Rapport d'une étude d'identification de sous-secteurs d'excellence, en vue d'inclure une dimension sectorielle à la prospection d'investisseurs et inscrire une convergence avec la démarche ...



CELLULE COMMUNICATION

LES OBJECTIFS DE LA CELLULE

L'ABE dispose en son sein d'une cellule communication, chargée de la communication externe et interne de l'Agence.

En matière de communication externe, la cellule prend en charge les actions de notoriété générale de l'ABE et soutient sur le terrain les actions des différents départements, notamment par la médiatisation de celles-ci ou par la production de supports de communication (brochures, guides, invitations, lettres d'informations électroniques ou papier). La cellule veille par ailleurs à l'homogénéité des messages et à la cohérence graphique de ces supports.

La cellule organise également l'information, en interne, sur les activités et résultats de tous les départements.

L'ÉQUIPE

La cellule se compose de 2 conseillers spécialisés, Katia Brouwers et Régine Huwaert, et d'une assistante à mi-temps, Annette Mena.

LES ACTIVITÉS EN 2008

Le site web www.abe.irisnet.be

En moyenne, le site est visité plus de 400 fois par jour. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2007, ce qui est partiellement attribuable à la multiplication d'autres sites de l'ABE (Brucodex, Site Entreprise Europe, ...) et ce qui engendre moins de visites sur le site général. Le site n'a pas subi de grandes modifications cette année ou de nouvelles rubriques mais fait toujours l'objet d'une mise à jour constante.

Les rubriques « Démarrer », « Subsidés et Financements », « Agenda », « Contact » et « Emploi & Social » constituent le top 5.

Le succès soudain de la rubrique « Agenda » est le résultat de l'effort permanent de publier des événements intéressants pour l'entrepreneur en général et d'une médiatisation plus assidue de nos propres événements au travers de mailings électroniques (19 e-mailings séparés).

La médiatisation des activités – la publicité

Au cours de l'année 2008, la cellule a entrepris plusieurs actions de presse relatives aux événements, activités, nouveaux produits ou services mis à disposition par les différents départements :

Janvier

- ▲ Organisation d'une conférence de presse en collaboration avec le Cabinet B. Cerexhe sur l'augmentation du nombre de starters à Bruxelles (Dpt. Économie & Starters).

Février

- ▲ Communiqué de presse annonçant le lancement d'Enterprise Europe Network et préparation d'une

soirée d'inauguration au Salon Entreprendre (dpt. Relations Internationales).

Avril

- ▲ Communiqué de presse sur la refonte complète du site et moteur de recherche en matière de subsides : Ecosubsibru (dpt. Économie & Starters).

Mai

- ▲ Communiqué de presse concernant le lancement du site juridique Brucodex (dpt. Urbanisme & Environnement) et envoi de mailings de sensibilisation aux partenaires.
- ▲ Une sensibilisation a aussi été faite au mois de mai concernant le cluster Ecobuild et les technologies « vertes »
- ▲ L'ABE a également sensibilisé plusieurs journalistes afin de mettre en valeur l'ensemble des activités que l'ABE a entreprises en 2007 (rapport d'activités).

Juin

- ▲ Organisation d'une conférence de presse et visite d'entreprise de la société bruxelloise innovante Mobile Control Systems et qui a bénéficié à plusieurs reprises de l'aide de l'ABE.
- ▲ Action vis-à-vis de la presse pour mettre en avant la participation bruxelloise au Salon BIO et l'importance du secteur à Bruxelles.
- ▲ Un communiqué de presse a également attiré l'attention sur les bons chiffres de Bruxelles en matière d'investissements étrangers (Dpt. International).

Juillet

- ▲ Communiqué de presse sur la création du groupement d'intérêt Agrobri (pôle agroalimentaire),

L'ABE a obtenu quelque 157 mentions dans la presse écrite tant quotidienne que périodique, qu'il s'agisse

de presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans la presse audio-visuelle.

Depuis 3 ans, l'ABE a fortement limité ses campagnes de publicité sur support papier, tout en maintenant cependant une présence dans certaines revues, et plus particulièrement dans des dossiers thématiques pertinents pour la promotion des activités de l'ABE (par exemple les dossiers sur les aides publiques, le financement, etc.).

Afin d'entretenir la notoriété de l'ABE, une campagne radio a également été mise en place pour mettre en valeur la participation de la région au salon Entreprendre 2008.

Le sponsoring et la participation générale aux activités de partenaires (avec la collaboration des autres départements de l'ABE)

19-20 mars : Salon Entreprendre 2008

L'ABE est le partenaire de cet événement incontournable pour les entrepreneurs à Bruxelles. Toute l'équipe de l'ABE y participe :

- ▲ Le département communication a pris en charge l'organisation, la logistique et la coordination d'un village bruxellois, nommé « Entreprendre à Bruxelles » et regroupant l'intégralité de l'offre institutionnelle bruxelloise en matière de services aux entreprises.
- ▲ L'ABE a coordonné également l'organisation de l'espace Création (initiative du Ministre-Président, Monsieur Charles Picqué). Ses conseillers, ainsi que les guichets d'économie locale, et les asbl lles et Ceraction étaient présents sur ce stand afin d'orienter les starters sur les aspects juridiques, financiers, fiscaux, sociaux et réglementaires liés au démarrage.



- ▲ L'ABE était aussi présente via le stand BruTrade dans l'espace Transmission du salon afin de présenter ce portail bruxellois de la transmission d'entreprise.
- ▲ Chaque année, l'ABE et ses partenaires proposent plusieurs séminaires au salon : présentation du 7^e PCRD de l'UE ; les aides à l'investissement ; faux indépendant ou salarié : une nouvelle législation ; le financement en Région de Bruxelles-Capitale ; avec quels moyens reprendre une entreprise ; carte d'identité des créateurs d'entreprise ; l'ABC du permis d'urbanisme et d'environnement, ...

Semaine de l'Entrepreneur

Pour la quatrième année consécutive, s'est tenue en marge du salon Entreprendre la Semaine de l'Entrepreneur. Organisée à l'initiative du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Monsieur Picqué, celle-ci a pour but de promouvoir l'envie d'entreprendre auprès des jeunes, notamment au travers de toute une série d'actions de sensibilisation, telles que :

- ▲ Témoignages d'entrepreneurs dans les écoles : durant une heure de cours des entrepreneurs rencontrent des élèves de rhétorique afin de leur expliquer leur itinéraire et de leur transmettre la passion d'entreprendre.
L'édition de 2008 a été couronnée de succès. Au total 57 témoignages ont été organisés dans 32 écoles. Certains chefs d'entreprise ont témoigné dans plusieurs classes et certaines écoles ont demandé plusieurs entrepreneurs, ce qui démontre un intérêt certain.
- ▲ Training places : pendant une journée des entrepreneurs « cèdent leur fauteuil » à un étudiant de dernière année d'école de commerce afin de lui faire découvrir les activités quotidiennes d'un chef d'entreprise. En 2008, Vu la forte demande de la part des étudiants informés de l'activité, l'objectif a été presque doublé : 19 training places ont eu lieu, au lieu des 10 prévus.

L'ABE a pris en charge la coordination et l'organisation de ces initiatives.

2008 en général... :

L'ABE s'est toujours impliquée dans le concours de business plan Enterprize, tant au niveau de la médiation que de la participation active en tant que membre du jury. Elle participe aussi chaque année à la Start Academy, concours sur la création d'activités nouvelles organisé par l'ECULB.

COMITÉS CONSULTATIFS

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)

Début 2008, deux employés de l'ABE ont suivi les cours de formation en conseiller en prévention de niveau 3. Cette formation sanctionnée par un examen a permis à ces deux personnes de recevoir le certificat de base de conseiller en prévention.

Lors de cette formation, différents aspects liés à la sécurité et au bien-être des travailleurs ont été abordés :

- ▲ l'organisation de la sécurité : où se trouvent les responsabilités liées à la sécurité au sein de l'entreprise, comment un système de prévention fonctionne-t-il, quelles sont les missions et les tâches techniques des conseillers
- ▲ à qui s'adresse-t-on : travailleurs temporaires, intérimaires, permanents, ...
- ▲ importance de la prévention. Un accident n'est jamais banal et il convient de tout mettre en œuvre pour l'éviter
- ▲ techniques d'analyse des risques, afin de les supprimer, voire au minimum de les limiter
- ▲ gestion administrative de la prévention et motivation de tout le personnel.
- ▲ surveillance médicale des travailleurs, réservée aux médecins du travail, dans le but d'adapter le poste de travail aux travailleurs
- ▲ gestion des facteurs d'ambiance : bruit, lumière, chaleur
- ▲ électricité
- ▲ lutte contre le feu
- ▲ ergonomie

En 2009, le cadre législatif, les missions et les règles de fonctionnement du service interne pour la prévention et la protection au travail seront présentés à l'ensemble du personnel. Un plan global de prévention sera ensuite élaboré.

COMITÉ DE DIVERSITÉ

L'Agence a, dans le cadre du Pacte territorial pour l'emploi, désigné un manager de la diversité, appelé à élaborer un plan de diversité pour l'ABE. Ce manager a suivi des formations à la diversité. Un comité de diversité a également été constitué de membres du personnel appartenant aux différents départements de l'Agence.

L'ABE s'engagera avec la signature de la Charte de la diversité à créer une politique d'égalité des chances à l'emploi dans sa politique d'engagement et de gestion de son personnel. Les outils de communication de l'Agence incluent une référence à la politique d'égalité des chances. Les offres d'emploi contiennent une clause de non-discrimination à l'engagement.

L'infrastructure permet l'accès aux personnes à mobilité réduite. Concrètement, l'Agence a engagé, dans le cadre d'un contrat d'intérim, une personne malvoyante à la fonction de réceptionniste. L'Agence emploie également les services, à temps partiel, d'une personne qui bénéficie d'une mise progressive au travail après un accident cérébral et a conclu un accord avec le service de revalidation neurologique de l'UCL à engager régulièrement des patients en fin de revalidation pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Créé en 2006, le comité environnement a été mis sur pied au sein de l'ABE dans l'optique d'entrer dans la démarche « Entreprise écodynamique ». L'ABE a bénéficié de données déjà collectées dans le cadre du Label obtenu en 2001 par ses deux « mamans » Technopol et Ecobru. L'ABE a été labellisée d'une étoile en juin 2007, d'une validité de 3 ans. Entre 2007 et 2010, le comité environnement est chargé de la mise en œuvre du programme environnemental sur lequel la direction s'est engagée. Le comité environnement est composé d'un-e ou deux collaboratrices/teurs chaque département de l'ABE, ainsi que des services généraux, soit dix collaboratrices/teurs. Chaque membre est chargé-e d'un domaine environnemental précis (déchets, papier, énergie, eau, mobilité, ...).

Le comité assure un suivi des consommations (ex : électricité, papier). En outre, les efforts se sont portés en 2008 vers les économies d'énergie (incitation à éteindre le matériel de bureau), vers la réduction de l'utilisation du papier (digitalisation des documents par préférence aux photocopies papier). Le volet « mobilité » a été confié à Joelle Hoeven en sa qualité de coordinatrice RH.

Les nouveaux membres du personnel sont accueillis avec un exposé du programme environnemental et des comportements écologiques à adopter au sein de l'ABE (4 réunions d'information en 2008). Patricia Foscolo est présidente du comité. Quatre réunions du comité se sont tenues en 2008 (une/trimestre). Un email a été créé à l'usage de tous pour les demandes ou suggestions environnementales ecobox@abe.irisnet.be

CHANTIERS CORPORATE

2008

La nouvelle orientation stratégique décrite dans les perspectives corporate 2009 a pris racine dans le courant de l'année 2008.

La conceptualisation du contrat de gestion d'abord a constitué une première étape. Comment concilier des objectifs primordiaux, de prime abord difficilement conciliables : aider tout le monde, ne laisser tomber personne, tout en déployant des services très pointus aux entreprises à haut potentiel, avec pour but ultime la croissance économique de notre région, et dans un contexte d'enveloppe budgétaire au mieux fermée ?

Cette réflexion nous a poussé à revoir, préciser, structurer notre offre de produits et de services.

D'abord, l'envie et la nécessité de formaliser un « service d'information universelle », multilingue, généraliste, mais qui se doit d'avoir réponse à tout, qui connaît sur le bout des doigts l'offre régionale aux entrepreneurs. Un fameux challenge, quand on pense à la multitude de questions que peuvent se poser les entrepreneurs.

Ensuite, l'analyse de toutes les valeurs ajoutées dont peut avoir besoin une entreprise innovante d'un de nos pôles sectoriels, et la conceptualisation de services adéquats. Que pouvons-nous et que devons-nous apporter comme aide à des entrepreneurs innovants et à potentiel de croissance ? De quoi ont-ils réellement besoin ? Sur quoi doivent-ils se concentrer et que pouvons-nous faire pour les laisser se concentrer sur leur core business ? Quelles sont nos ressources et compétences spécifiques qui peuvent les aider à se déployer mieux, plus vite, et plus en sécurité ?

Voilà les questions que nous nous sommes posées en 2008.

Elaborer le contrat de gestion, formaliser notre offre de services, établir le business plan du service d'information universelle, et identifier les compétences nécessaires au déploiement de ces services, sont les chantiers « corporate » sur lesquels nous avons travaillé en 2008.

PERSPECTIVES
CORPORATE
2009

Les six premières années de l'ABE se sont déployées logiquement sur une stratégie de pénétration et d'expansion de marché, en s'adressant à un public très large, aux demandes très diversifiées. L'ABE a donc répondu à presque toutes les demandes de qui entreprenait en Région bruxelloise. Ces six années peuvent être considérées comme un premier cycle de vie de la jeune agence qui a conquis son public parmi les entrepreneurs bruxellois.

Aujourd'hui, l'ABE a développé une notoriété très importante parmi la communauté entrepreneuriale. La demande des entrepreneurs, starters et existants, croît chaque année et il est devenu de plus en plus difficile d'y faire face dans sa globalité avec le même niveau de qualité et dans des délais acceptables.

L'ABE se doit donc de reconsidérer cette stratégie de pénétration de marché qui a pourtant fait son succès et sa notoriété. Après une mûre réflexion, l'ABE a choisi d'opérer une stratégie de focalisation de ses services. Celle-ci vise principalement deux axes forts.

Le premier est celui de l'information universelle publique de ceux qui entreprennent : les citoyens bruxellois doivent pouvoir trouver en un seul endroit, de manière physique et virtuelle, tous les ingrédients nécessaires à la réussite de leur projet entrepreneurial, que celui-ci soit une nouvelle création, un projet d'investissement ou de développement. Ces ingrédients sont de l'information générale, spécifique, personnalisée et surtout la vision globale de tous les partenaires bruxellois susceptibles de contribuer à leurs projets : partenaires publics régionaux, partenaires publics fédéraux, associations et consultants spécialisés.

Le second est celui de la stimulation de la croissance des entreprises à haut potentiel : celles-ci doivent trouver à l'ABE une chaîne de valeurs performantes adaptées à leurs besoins spécifiques. Cela comprend du conseil stratégique, financier, de la validation technologique et concurrentielle, du conseil en propriété intellectuelle, une vision sectorielle, ... Ces valeurs essentielles sont principalement développées en interne, mais il sera fait appel au recours ponctuel à des compétences externes très pointues ainsi qu'à nos partenaires régionaux.

Cette réorientation stratégique passe dès lors par le développement d'un portefeuille de compétences plus ciblées et plus pointues. Pour ce faire l'ABE mettra en œuvre un programme de formation à long terme qui a été baptisé BEA² (BEA Academy). Des formations pointues visant des savoir-faire liés aux nouveaux métiers et des savoir-être indispensables seront dispensées tous les mois. Les formations individuelles constitueront dès lors l'exception.

La politique de synergie active avec les autres partenaires publics et associatifs régionaux sera intensifiée au bénéfice de l'offre aux entrepreneurs bruxellois. L'ABE continuera à faire une promotion et une mise en valeur active des valeurs ajoutées proposées par ses partenaires naturels : SRIB, SDRB, IRSIB, ACTIRIS, GELs, Bxl-Environnement, BECI ou les organisations de classes moyennes.

ANNEXES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 4 228 941 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 102 981 €.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés

de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

MENTIONS (ET INFORMATIONS) COMPLÉMENTAIRES

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relève de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions (et informations) complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

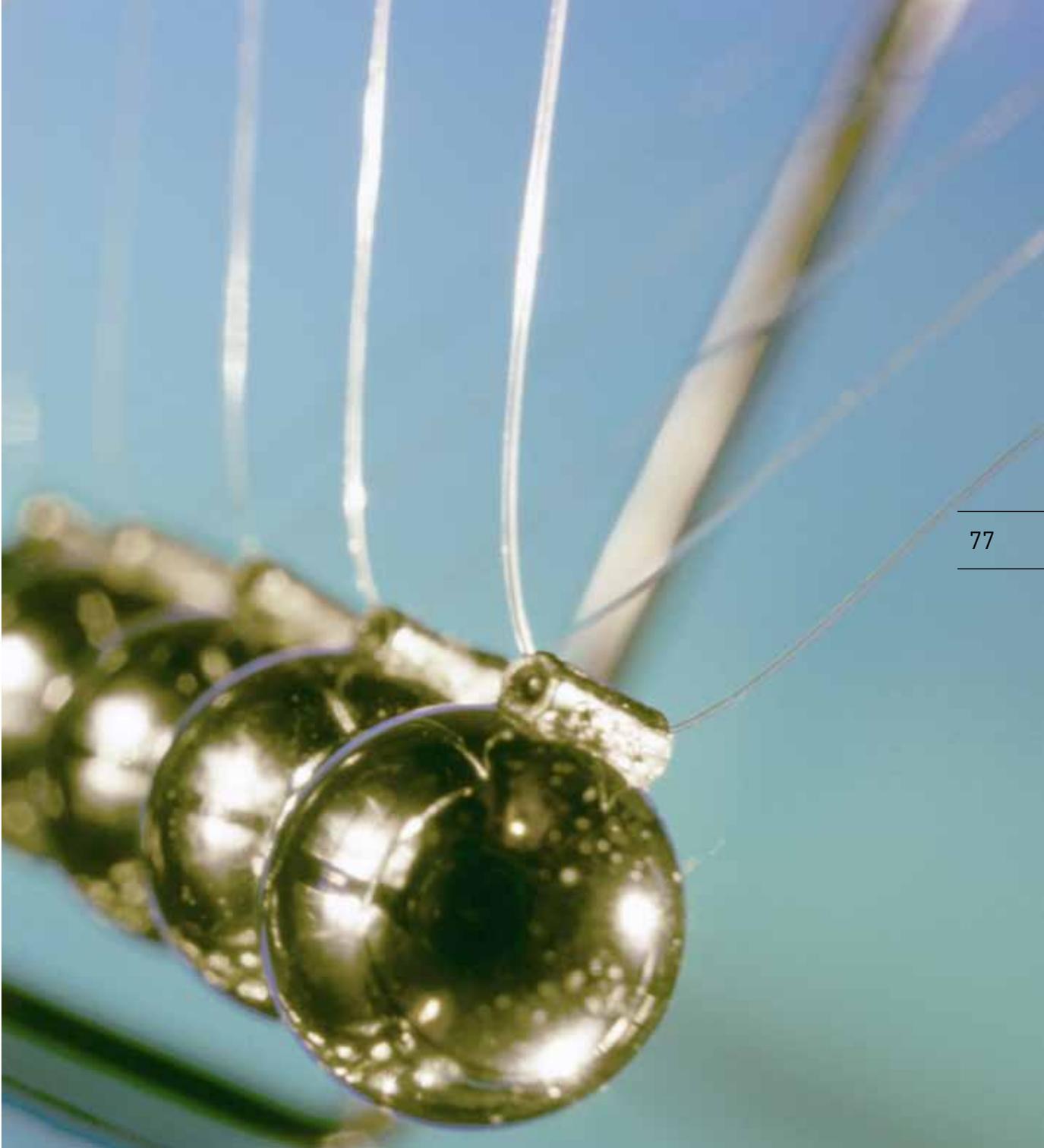
- ▲ sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- ▲ pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Bruxelles, le 24 avril 2009

TCLM-Toelen, Cats, Morlie & Co
Commissaire
représentée par

Bernard de Grand Ry
Réviseur d'entreprises
Associé-Gérant

Luis Laperal
Réviseur d'entreprises
Associé-Gérant



BILAN APRÈS RÉPARTITION

	ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
ACTIF									
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	536.717	670.360	Autres immobilisations financières		284/8	100	100
Frais d'établissement	4,1	20			Actions et parts		284	100	100
Immobilisations incorporelles	4.2	21			Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
Immobilisations corporelles	4.1.2	22/27	536.617	670.260	ACTIFS CIRCULANTS		29/58	3.692.224	3.238.474
Terrains et constructions		22			Créances à plus d'un an		29		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91			Créances commerciales		290		
Autres		22/92			Autres créances		291		
Installations, machines et outillage		23	1.493	3.806	dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	1.493	3.806	Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.193.170	1.364.312
Autres		232			Stocks		30/36		
Mobilier et matériel roulant		24	29.311	122.486	Approvisionnements		30/31		
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	29.311	122.486	En cours de fabrication		32		
Autres		242			Produits finis		33		
Location-financement et droits similaires		25	1.772	3.926	Marchandises		34		
Autres immobilisations corporelles		26	504.041	540.042	Immeubles destinés à la vente		35		
Appartenant à l'association en pleine propriété		261	504.041	540.042	Acomptes versés		36		
Autres		262			Commandes en cours d'exécution		37	1.193.170	1.364.312
Immobilisations en cours et acomptes versés		27			Créances à un an au plus		40/41	2.017.923	1.714.879
Immobilisations financières	4.4/4.5.1	28	100	100	Créances commerciales		40	130.041	176.821
Entités liées	4.13	280/1			Autres créances		41	1.887.882	1.538.058
Participations dans des sociétés liées		280			dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Créances		281			Placements de trésorerie	4.5.1/4.6	50/53	120.000	
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3			Valeurs disponibles		54/58	226.808	50.699
Participations		282			Comptes de régularisation	4.6	490/1	134.323	108.584
Créances		283			TOTAL DE L'ACTIF		20/58	4.228.941	3.908.834

	ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	985.657	882.676
Fonds associatifs		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	952.120	862.125
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	33.537	20.551
Subsides en capital		15		
PROVISIONS		16	580.494	464.423
Provisions pour risques et charges		160/5	580.494	464.423
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	4.7	163/5	580.494	464.423
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	4.7	168		
DETTES		17/49	2.662.790	2.561.735
Dettes à plus d'un an	4.8	17		1.772
Dettes financières		170/4		1.772
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligatoires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilés		172		
Établissement de crédit		173		1.772
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		

Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

Cautionnements reçus en numéraire

Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Établissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Dettes diverses

Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire

Autres dettes diverses productives d'intérêts

Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

	ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
		1791		
		1792		
		42/48	2.572.087	2.499.311
	4.8	42	1.772	2.153
		43		
		430/8		
		439		
		44	274.422	192.752
		440/4	274.422	192.752
		441		
		46	1.605.199	1.665.587
	4.8	45	688.894	637.619
		450/3	142.810	129.280
		454/9	546.084	508.339
		48	1.800	1.200
		480_8		
		4890	1.800	1.200
		4891		
	4.8	492/3	90.703	60.652
		10/49	4.228.941	3.908.834

	ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
COMPTE DE RÉSULTATS				
Ventes et prestations		70/74	6.297.754	6.222.502
Chiffre d'affaires	4.9	70	6.322.487	6.049.313
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-171.142	47.559
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73		
Autres produits d'exploitation		74	146.409	125.630
Coût des ventes et des prestations		60/64	6.192.316	6.254.275
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	2.316.190	2.674.228
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	4.9	62	3.536.087	3.355.968
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	168.370	175.351
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	4.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations(utilisations et reprises) (+)/(-)	4.9	635/8	116.071	-18.660
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	55.598	67.388
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	105.438	-31.773
Produits financiers		75	18.052	10.428
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	4.10	752/9	18.052	10.428

	ANN	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Charges financières	4.10	65	4.078	5.005
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	4.078	5.005
Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)		9902	119.412	-26.350
Produits exceptionnels		76		47.182
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9		47.182
Charges exceptionnelles		66	16.431	281
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	16.431	281
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	102.981	20.551